

PRÉSIDENTIELLE 2024

DIX ANS DE PRISON POUR NEGHZA, SAHLI ET HAMADI

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8199 MARDI 27 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PROJET DE LOI SUR LA RETRAITE

Les conseillers en éducation dans l'expectative

Page 24

CHANEGRIHA À ORAN

LA SOUVERAINETÉ, UNE LIGNE ROUGE

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a adressé hier, encore une fois, des messages forts et significatifs, mettant en exergue l'importance de la complémentarité entre la compétence opérationnelle de l'ANP et la fidélité aux valeurs nationales.

Page 3



PMA

Un crédit halal pour surmonter l'infertilité

Page 2

LIGUE 1 MOBILIS

La JSK réduit l'écart avec le leader

Page 10

ETATS-UNIS

Trump et sa famille accusés d'enrichissement

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CHU FRANTZ-FANON

Première nationale en chirurgie de la prostate

UNE AVANCÉE médicale majeure a été enregistrée au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz-Fanon de Blida, où deux interventions chirurgicales innovantes sur la prostate ont été réalisées avec succès, marquant une première en Algérie. Ces opérations ont eu lieu vendredi dernier au sein de l'établissement hospitalier spécialisé en greffe d'organes et de tissus de Blida, et ont mobilisé une équipe médicale et paramédicale locale, encadrée par des experts internationaux.

Selon le Pr Sid Ahmed Ould Larbi, chef du service d'urologie, ces interventions pionnières ont été effectuées sous la supervision d'une équipe belge, conduite par le Pr Fouad Aoune, éminent chirurgien d'origine libanaise exerçant en Belgique, reconnu pour sa maîtrise des techniques chirurgicales de pointe dans le traitement des pathologies de la prostate et de l'appareil urinaire.

Ces deux interventions s'inscrivent dans le cadre d'une journée de formation organisée au profit des urologues de la wilaya de Blida, dans une optique de transfert de compétences et de mise à niveau technologique du personnel médical.

La première opération concerne le traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP) par la méthode Rezum, une technologie novatrice reposant sur l'injection de vapeur d'eau à haute température (entre 70°C et 100°C) dans les zones hypertrophiées de la prostate. Cette technique permet de détruire sélectivement les cellules responsables de l'augmentation du volume prostatique, sans recourir à une chirurgie invasive.

Le Pr Ould Larbi a précisé que cette méthode, en plus d'être peu invasive, présente de nombreux avantages pour les patients : un temps de récupération très court, une absence d'hospitalisation post-opératoire et une réduction significative des complications souvent associées aux techniques classiques de traitement de l'HBP. Les patients peuvent ainsi quitter l'hôpital le jour même, avec un taux de guérison prometteur.

La seconde intervention, tout aussi délicate, a porté sur l'implantation d'une prothèse pénienne malléable, destinée aux hommes souffrant de troubles de l'érection sévères. Ce type d'implant flexible constitue une solution de dernier recours pour les patients ne répondant pas aux traitements conventionnels, notamment ceux ayant subi une ablation de la prostate ou souffrant de complications liées au diabète ou à une hémiplégie.

Cette opération chirurgicale complexe, bien que coûteuse, a enregistré un taux de réussite supérieur à 90 %, selon l'équipe médicale. Déjà introduite dans certains grands établissements hospitaliers du pays, notamment à Constantine, Oran, Tizi Ouzou et Béni Messous (Alger), cette technique commence à se généraliser, ouvrant de nouvelles perspectives thérapeutiques pour de nombreux patients.

Encouragé par le succès de ces deux premières interventions, le Pr Ould Larbi a indiqué que des opérations similaires pourraient être programmées dès la semaine prochaine, toujours dans le cadre de la formation continue et du renforcement des capacités locales.

De son côté, le Dr Ahmed Ben Hanafi, responsable de la commission de la fertilité au sein de l'Association algérienne d'urologie (AAU), a salué l'initiative et l'organisation de cette journée médico-chirurgicale.

T. Bouhamidi

HÔPITAL ZEMIRLI

Une IRM et un scanner installés

L'hôpital spécialisé Zemirli a été doté hier d'un complexe pédagogique novateur et de deux équipements de diagnostic, en l'occurrence une IRM et un scanner de dernière génération, inaugurés officiellement par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

M. Saïhi a affirmé la mobilisation de son département autour des objectifs de modernisation du secteur, avec un accent particulier mis « sur l'amélioration des services de santé, la qualité de la formation et l'efficacité du diagnostic médical », lors de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée à l'hôpital des urgences médico-chirurgicales Salim-Zemirli, à El-Harrach.

C'est dans cette perspective que le ministre a procédé à l'inauguration officielle d'un tout nouveau complexe pédagogique au sein de l'établissement. Conçu comme un espace de convergence entre savoir théorique et savoir-faire clinique, ce pôle de formation vient répondre à un impératif devenu central, celui d'un enseignement médical de haut niveau, capable de générer des compétences solides et des professionnels aguerris. Il a déclaré que « ce nouvel atout pédagogique incarne la vision d'une médecine fondée sur la science, le partage des connaissances et la formation continue ». C'est dans cet esprit que cet espace accueillera des conférences, des séminaires spécialisés et des ateliers pratiques, et s'érige d'ores et déjà en levier pour le développement de la recherche scientifique et l'échange d'expériences à l'échelle nationale et internationale. La visite ministérielle a également été marquée par la mise en service de deux équipements médicaux de pointe, en l'occurrence un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) et un scanner (masseur tomodensitométrique). Ces dispositifs, parmi les plus performants dans le domaine du diagnostic, permettront un gain précieux en précision et en rapidité dans la prise en charge des patients. « Il ne peut y avoir de qualité dans le traitement sans exactitude dans le diagnostic. Ces équipements vont transformer les capacités d'évaluation médicale de l'établissement », a affirmé le ministre, saluant au passage l'effort consenti par l'Etat pour doter les structures sanitaires de moyens à la hauteur des défis.


Amélioration des services de santé.

UN PÔLE HOSPITALIER D'EXCELLENCE

Revenant sur l'histoire de l'établissement, le ministre a rappelé que l'EHS Zemirli, ouvert en 1988, avait été initialement destiné à la prise en charge des urgences médico-chirurgicales, notamment les accidents de la voie publique. Depuis, l'établissement a connu une évolution significative, portée par l'engagement des équipes médicales et administratives ainsi que par une politique d'équipement ambitieuse.

« Grâce à son personnel dévoué et aux moyens dont elle dispose aujourd'hui, la structure a gagné en notoriété. Elle figure désormais parmi les établissements hospitaliers les plus performants de la capitale », a souligné Abdelhak Saïhi. Dans la continuité de cette dynamique, le ministre a annoncé la concrétisation prochaine de plusieurs projets structurants, notamment dans les domaines de la formation médicale spécialisée et de la recherche appliquée. Ces perspectives ambitionnent d'ancrer durablement l'hôpital dans un processus d'excellence et de faire de lui un modèle en matière de gouvernance hospitalière. Par ailleurs, M. Saïhi a révélé l'entrée en service imminente de nouvelles infrastructures hospitalières, destinées à désengorger l'établissement de référence et à offrir un meilleur maillage territorial des soins. Il s'agit notamment des hôpitaux de Baraki, de Khemis El-Khechna et de Boudouaou, qui auront chacun une capacité d'accueil de 120 lits, celui de Réghaïa doté de 180 lits ainsi que celui de Boumerdès avec 240 lits.

Sihem Bounabi

PMA

Un crédit halal pour vaincre l'infertilité

UN VENT d'espoir souffle sur les couples infertiles en Algérie. Grâce à une convention inédite, ratifiée avant-hier, entre une clinique privée d'Alger et une banque islamique, il est désormais possible de financer un parcours de procréation médicalement assistée sans s'endetter avec des intérêts. Un dispositif conforme à l'éthique religieuse, qui marque une première nationale et pourrait redéfinir l'accès aux soins reproductifs dans le pays.

Une nouvelle ère vient de voir le jour dans l'histoire de la santé reproductive suite au partenariat novateur entre le Groupe la Clinique du Val à Alger, spécialisée en procréation médicalement assistée (PMA), et Salam Bank, une institution bancaire conforme aux principes de la finance islamique. L'accord prévoit un mécanisme de crédit halal, baptisé « Ijara de services », qui permet aux couples désirant avoir un enfant mais n'ayant pas les moyens d'accéder à un traitement de PMA d'en bénéficier.

Il s'agit d'une avancée sans précédent, étant donné qu'au niveau national, l'infertilité est un drame pour de nombreux couples et les solutions médicales, loin d'être accessibles à tous, demeurent un luxe inaccessible.

A l'occasion de ce partenariat, le Dr Nabil Abed, gérant du Groupe Clinique du Val, a affirmé, lors d'une conférence de presse, que « cette convention conforme à la charia, présentée sous forme d'ijara de services, permettra à de nombreux couples d'avoir accès à ces soins », insistant sur la portée inclusive de cette nouvelle formule de financement.

Il a également précisé que le modèle retenu par Salam Bank repose sur une formule islamique bien connue dans les milieux financiers, à savoir l'ijara. Il s'agit d'un contrat de location de services, dans lequel la banque règle directement le coût du traitement à la clinique, tandis que le bénéficiaire rembourse cette somme par mensualités, sans intérêt, sur une période définie. Le tout est encadré par des conditions strictes garantissant sa conformité à la charia.

En outre, le financement couvre l'intégralité du processus de consultations initiales, bilans hormonaux, stimulation ovarienne, insémination intra-utérine (IIU), fécondation in vitro (FIV ou ICSI), jusqu'au transfert embryonnaire. « Les patientes ou les patients pourront bénéficier de toutes les techniques de PMA avec facilité de paiement », précise encore la direction de la clinique.

L'un des arguments majeurs avancés par les responsables de la Clinique du Val, également connue sous l'appellation Fertival, réside dans la qualité de son plateau technique et de son équipe médicale.

Le Dr Ronaida Messa Abrous, cogérante de la clinique, a assuré que « nous disposons d'un plateau technique de pointe avec des praticiens spécialisés, et le taux de succès est actuellement satisfaisant. Nos couples algériens n'ont nul besoin d'aller se faire soigner à l'étranger ».

Une manière de rassurer les patients souvent tentés ou se voyant contraints de se tourner vers la Tunisie, la Turquie ou l'Europe pour ce type d'intervention coûteuse, en raison d'un sentiment de méfiance vis-à-vis de l'offre locale.

En Algérie, selon les estimations des spécialistes de la fertilité, entre 15 et 20 % des couples rencontrent des difficultés pour concevoir un enfant. Ces chiffres, comparables à ceux observés dans plusieurs pays du pourtour méditerranéen, traduisent une réalité souvent vécue dans la douleur, et parfois dans le silence. Les causes sont multiples : âge tardif des mariages, stress, maladies hormonales, facteurs environnementaux ou encore infections non traitées. Si la médecine offre aujourd'hui des solutions performantes, leur coût reste un frein majeur, notamment pour les familles issues des classes moyennes et modestes.

Sihem Bounabi

CHANEGRIHA À ORAN

La souveraineté, une ligne rouge

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a adressé hier, encore une fois, des messages forts et significatifs, mettant en exergue l'importance de la complémentarité entre la compétence opérationnelle de l'ANP et la fidélité aux valeurs nationales.



Le général d'armée Saïd Chanegriha.

Lors de sa visite de travail et d'inspection effectuée à la 2e région militaire d'Oran, le général d'armée a réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Armée nationale populaire (ANP) à poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs, en restant fidèle à l'héritage glorieux de l'Armée de libération nationale (ALN).

Il a souligné que « parmi les acquis les plus précieux transmis par nos vaillants aînés figure la volonté constante de l'ANP de s'élever au niveau des exigences de son devoir national et des nobles missions que lui confère la Constitution, à savoir la défense de la patrie, la préservation de son unité, la protection de ses richesses et la sauvegarde de sa souveraineté et de son indépendance de décision ».

Le général d'armée a insisté sur cette complémentarité entre la compétence opérationnelle et la fidélité aux valeurs nationales : « Nous avons veillé à ce que notre système de défense repose sur une combinaison équilibrée entre l'acquisition d'une expertise militaire de haut niveau, l'entraînement opérationnel rigoureux et un enracinement profond des valeurs patriotiques, de fidélité au serment des martyrs et du sens du sacrifice pour hisser haut le drapeau de l'Algérie et défendre son régime républicain. »

Evoquant les défis actuels, Saïd Chanegriha a exprimé sa confiance quant à l'avenir du pays, estimant que les ennemis de l'Algérie connaîtront le même sort que ceux d'hier.

« Nous sommes fermement convaincus que tant que l'Algérie restera attachée à la mémoire des martyrs et que les patriotes sincères, sous la direction du président de la République, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, poursuivront avec détermination la voie de la renaissance nationale, notre pays poursuivra son ascension économique et stratégique. Ses ennemis, quant à eux, connaîtront le même sort que ceux d'hier : l'échec, la défaite et l'amertume de voir leurs plans échouer », a indiqué le général d'armée.

Avant-hier, Saïd Chanegriha a adressé d'autres messages aux pays du Sahel, lors d'un séminaire sur la situation dans cette région, rappelant « les principes constants » de la politique étrangère de l'Algérie que sont le respect mutuel, le bon voisinage, le rejet de toute ingérence dans les affaires intérieures des pays et le respect de leur souveraineté nationale et de leur intégrité territoriale. Selon le chef d'état-major de l'ANP, l'Algérie n'a cessé de déployer des efforts diplomatiques considérables, dans la perspective d'asseoir la stabilité politique et sécuritaire dans la région du Sahel, en « privilégiant le dialogue et les négociations ».

Il a également mis en garde les ennemis des peuples de la région, soulignant que l'Algérie demeure un élément clé dans la sécurité et la stabilité de la région, et veille au renforcement des capacités de défense de ses partenaires et ses voisins au Sahel, dans le cadre du Comité d'état-major opérationnel conjoint, le CEMOC.

« L'Algérie demeurera, en dépit des tentatives visant à semer le trouble sur son rôle pivot dans la région, et continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'asseoir les fondements du dialogue et engager des approches régionales constructives au service de la sécurité et de la stabilité dans la région », a assuré le général d'armée. Pour rappel, la visite à la 2e RM d'Oran entre dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la deuxième phase du programme de préparation au combat de l'ANP pour l'année 2024/2025.

Mohamed K.

ALGÉRIE – BELGIQUE

Accord sur les grands dossiers

LE PREMIER ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu hier au Palais du Gouvernement l'Ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, M. John-Jacques Kirya, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la concertation autour des dossiers d'intérêt commun. Cette audience s'inscrit dans une dynamique de dialogue régulier entre les deux pays, liés par des relations d'amitié et de coopération multiformes. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Premier ministère. Selon la même source, la rencontre a été l'occasion de réaffirmer la solidité des relations entre l'Algérie et la Belgique, tout en exprimant la volonté partagée d'approfondir les échanges économiques. Les deux parties ont particulièrement mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les investissements dans des secteurs jugés stratégiques, au premier rang desquels figure l'énergie. Ce domaine, où l'Algérie dispose d'un fort potentiel, occupe une place centrale dans les efforts nationaux visant à diversifier l'économie et à renforcer l'attractivité du pays pour les partenaires étrangers.

M. Larbaoui a réaffirmé « l'engagement de l'Algérie à poursuivre les réformes structurelles destinées à améliorer le climat des affaires et à garantir un environnement propice aux investissements étrangers », a précisé la même source. et de poursuivre : Le diplomate belge a, de son côté, exprimé l'intérêt croissant d'entreprises belges pour le marché algérien, soulignant l'importance d'un partenariat mutuellement bénéfique dans le cadre d'une coopération durable.

Outre les questions économiques, » la rencontre a permis d'aborder les grandes problématiques régionales, à commencer par la situation préoccupante dans le Sahel africain, zone stratégique pour la stabilité du continent. Les deux responsables ont échangé leurs analyses sur les moyens de faire face aux défis sécuritaires croissants dans cette région, tout en mettant en avant l'importance du dialogue, de la coordination régionale et du soutien au développement local pour contrer les menaces transnationales », a souligné le même texte.

La situation dramatique dans les territoires palestiniens occupés a également été au cœur des échanges. L'Algérie a dénoncé avec force la poursuite du génocide menée par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, notamment dans la bande de Gaza, où les opérations s'intensifient dans une indifférence internationale jugée alarmante. Le Premier ministre a rappelé « l'attachement constant de l'Algérie à la défense des droits du peuple palestinien et à la nécessité d'une réaction ferme et urgente de la communauté internationale pour mettre fin à ces violations massives du droit international humanitaire ».

Meriem D.

PRÉSIDENTIELLE 2024

Dix ans de prison pour Neghza,Sahli et hamadi

LE PÔLE financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed, à Alger, a rendu hier un verdict retentissant dans l'affaire de corruption impliquant trois prétendants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024. Saïda Neghza, Belkacem Sahli, président de l'Alliance Nationale Républicaine (ANR), et Abdelhakim Hamadi ont été condamnés à dix ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars chacun.

Cette affaire, qui a défrayé la chronique, porte sur un vaste réseau de corruption visant à influencer la campagne électorale à travers l'achat de voix et la manipulation des signatures nécessaires à la présentation des candidatures. Plus de 80 personnes sont impliquées dans ce dossier, incluant des élus locaux et membres d'assemblées populaires communales des wilayas de Blida et Tizi Ouzou.

Les enfants de Saïda Neghza ont également été sanctionnés sévèrement, écopant de peines de prison allant de six à huit ans. D'autres accusés ont reçu des peines diverses, allant de l'acquittement à des peines de cinq à huit ans de prison ferme, assorties d'amendes d'un million de dinars.

La justice a confirmé les saisies opérées dans le cadre de l'enquête et a maintenu les mandats d'arrêt contre les prévenus en fuite. Les chefs d'accusation retenus à l'encontre des inculpés incluent l'octroi d'avantages indus, l'abus de pouvoir, ainsi que la distribution ou la promesse de dons en espèces visant à obtenir ou tenter d'obtenir les suffrages des électeurs.

M. D.

CONSTRUCTION DURABLE

L'innovation pour relever les défis

LES PARTICIPANTS à un séminaire national intitulé «Construction durable : l'innovation au service de l'ingénierie», organisé lundi à Sétif, ont souligné l'importance de suivre les évolutions industrielles et les mutations économiques mondiales, tout en promouvant l'innovation en tant qu'»élément central» pour relever les défis auxquels est confronté le secteur de la construction afin de parvenir à un développement durable. «Le monde d'aujourd'hui connaît une nouvelle révolution industrielle et impose d'importants défis économiques que les ingénieurs se doivent de relever», a déclaré le président du club scientifique «Ingénierie du bâtiment «à l'Institut d'architecture et des sciences de la terre, ajoutant que cette question «occupe une position centrale dans la réalisation du développement durable».

Il a également appelé à «diriger les énergies innovantes et créatives vers l'accompagnement des orientations stratégiques nationales en matière de développement durable», avant de souligner que les enjeux actuels «imposent aux ingénieurs de s'engager dans une formation continue afin de renforcer leurs compétences et de développer leurs aptitudes et d'être ainsi au diapason des évolutions dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction».

Pour sa part, Yasmina Lamri, architecte et formatrice dans le domaine, a évoqué «la possibilité de réaliser des projets innovants et durables fondés sur les ressources disponibles et la main d'œuvre locale», en présentant un modèle d'école pour filles en tant que projet innovant et durable, conçu et concrétisé sur le terrain dans un pays aux ressources limitées.

«Ce projet est un exemple concret de la manière dont l'innovation et le développement durable peuvent être réalisés, même en présence de ressources limitées», a-t-elle déclaré. Ce séminaire national, qui a réuni des professeurs et des chercheurs, vise à mettre en exergue le rôle de l'ingénieur en tant qu'acteur clé pour relever les défis industriels et économiques et contribuer au développement durable.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 65 dollars

LES PRIX du pétrole ont augmenté en début des échanges asiatiques, hier, à la suite de la décision du président américain Donald Trump de prolonger le délai des négociations commerciales avec l'Union européenne. Cette décision a contribué à apaiser les craintes d'éventuels droits de douane américains, susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'économie mondiale et la demande en carburant. Les contrats à terme sur le Brent ont gagné 37 cents, soit une hausse de 0,6 %, pour atteindre 65,15 dollars le baril, tandis que le brut américain West Texas Intermediate (WTI) a augmenté de 34 cents, soit 0,6 %, pour s'établir à 61,87 dollars le baril. Le président américain avait auparavant annoncé son accord pour prolonger les négociations commerciales avec l'Union européenne jusqu'au 9 juillet prochain, après que la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, a affirmé que l'Union avait besoin de plus de temps pour parvenir à un accord. Le Brent et le WTI ont ainsi poursuivi leurs gains après avoir clôturé la séance de vendredi dernier en hausse de 0,5 %.

S. N.

FORTE PARTICIPATION AU SIPSA-AGRIFOOD 2025

Intérêt croissant pour le secteur agricole

Le coup d'envoi de la 23e édition du Salon de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires (Sipsa-AgriFood) a été donné, hier, par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, au Palais des expositions de la Safex. Cette manifestation d'envergure rassemble cette année quelque 800 exposants issus de 39 pays, avec l'Italie comme invité d'honneur. Cette forte participation démontre l'intérêt croissant pour le secteur agricole algérien.



Une manifestation d'envergure.

Dans son allocution, le ministre a mis en avant les orientations stratégiques du gouvernement algérien en matière de développement agricole, à savoir la promotion de l'agriculture saharienne, le soutien aux filières stratégiques, à l'instar des céréales, la pomme de terre, la tomate industrielle, ainsi que le développement de l'aquaculture. Ces priorités s'inscrivent dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité alimentaire, réduire les importations et renforcer les capacités nationales de production, a indiqué le ministre.

Dans un contexte post-Covid marqué par la fragilité des chaînes alimentaires mondiales, le ministre a souligné la nécessité pour l'Algérie de renforcer sa résilience à travers des réformes profondes, l'encouragement de l'investissement privé et la levée de tous les obstacles qui entravent cette démarche, notamment en matière de foncier.

M. Cherfa a également salué la forte participation nationale et étrangère à ce salon, soulignant l'intérêt croissant des opérateurs pour le secteur agricole algérien. Il a remercié les organisateurs, qualifiant le salon de plateforme incontournable d'échange, de partenariat et de développement, tant sur le plan national qu'international.

Pour sa part, le président du groupe de réflexion Filaha Innove, Amine Bensemmane, a affirmé que cette initiative marque un tournant important. «Il est temps que l'Afrique prenne son destin en main, et l'Algérie est prête à jouer un rôle moteur dans cette transformation continentale», a-t-il indiqué.

Selon les organisateurs, l'édition 2025 s'articule autour de trois salons complémentaires : Sipsa-Filaha (agriculture et élevage), Sipsa-Djazaqua (pêche et aquaculture), et Afrika-Food-Export, dédié à la transformation agroalimentaire et aux échanges interafricains.

Ce dernier s'inscrit dans la dynamique de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et vise à renforcer des synergies économiques durables entre pays africains. Le fait que l'Italie soit l'invité d'honneur démontre la taille de la coopération agricole bilatérale, notamment dans les domaines des céréales, de l'agriculture biologique, des viandes rouges et des technologies de précision. Un pavillon national italien ainsi que des rencontres B2B viendront enrichir cette collaboration, a-t-on indiqué.

LANCEMENT D'UN CONCOURS POUR LES START-UP AFRICAINES

L'édition 2025 s'annonce aussi, selon les organisateurs, comme un laboratoire d'initiatives et d'innovation, avec des événements phares, comme le concours national d'huile d'olive, la poursuite du programme «The Palm Tree» Initiative 2025, des forums spécialisés sur les filières structurantes (céréales, cultures industrielles, élevage, aquaculture), ainsi que la valorisation des wilayas d'El Oued et El Tarf.

Autre fait marquant, le lancement d'un concours pour les start-ups africaines initié par Filaha Innove.

Cette initiative reflète «la volonté de l'Algérie d'encourager la recherche appliquée, la créativité et l'entrepreneuriat agricole à l'échelle continentale», a-t-on affirmé.

A ce propos, le salon prépare le terrain pour un autre événement majeur, à savoir la Conférence africaine sur la sécurité alimentaire, qui prévoit la participation de 60 pays, a-t-on annoncé.

A travers cette édition ambitieuse, l'Algérie affirme son rôle de pivot régional et continental dans l'agriculture, et sa volonté de faire du secteur un pilier de développement économique et de souveraineté.

Rim Boukhari

ELLE ALLEGERA LA PRESSION SUR LE PORT D'ALGER

Une nouvelle aire sous douane à Rouiba

UNE NOUVELLE aire sous douane a été inaugurée hier à Alger, dans la circonscription de Rouiba. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des infrastructures logistiques et de la modernisation des mécanismes facilitant le mouvement des marchandises. C'est ce qu'a indiqué le ministère des Transports dans un communiqué, soulignant l'importance de cet entrepôt qui allègera la pression sur le port d'Alger et marque aussi une nouvelle étape dans la modernisation des ports.

La cérémonie d'inauguration de cette aire sous douane à Rouiba, relevant de l'établissement du Port d'Alger, a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, qui était accompagné du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, de celui du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du directeur général des Douanes algériennes, Abdelhafid Bekkhouche, du wali d'Alger, ainsi que des cadres des ministères concernés.

A cette occasion, une présentation détaillée a été faite au ministre des Transports et à la délégation ministérielle l'accompagnant dans cette zone. La présentation inclue «la capacité d'accueil de la zone sous douane, les composants et les installations qui lui sont associées, en tête desquelles se trouve l'entrepôt de déchargement considéré comme une extension géographique stratégique du port d'Alger, visant à renforcer ses capacités logistiques, à élargir sa capacité d'accueil et à améliorer ses performances pour soutenir la dynamique économique nationale», est-il précisé dans le communiqué.

Le ministre des Transports a, en outre, inspecté la direction de cet espace, où il a examiné les différentes installations d'inspection et de contrôle, où il a pris connaissance des conditions de travail et des équipements techniques et logistiques mis en place pour assurer le bon déroulement des opérations douanières dans les meilleures conditions, a précisé la même source, mettant en avant l'importance de cette nouvelle infrastructure.

«Elle constitue un atout stratégique qui contribue à alléger la pression sur le port d'Alger», a-t-on indiqué. Cela, a-t-on expliqué, en transformant le traitement des conteneurs et des marchandises en un espace logistique élargi, garantissant l'accélération des procédures douanières, l'amélioration de l'efficacité du contrôle et la fluidité du flux des marchandises.

Selon le ministère des Transports, cette étape s'inscrit dans la stratégie du département visant à moderniser les installations portuaires et à renforcer la compétitivité des ports nationaux, ce qui, a-t-on souligné, renforcera leur rôle en tant que moteur du développement économique et facilite le commerce extérieur.

Hamid B.

BOURSE D'ALGER

ALC lance un emprunt obligataire de 3 milliards de dinars

L'établissement financier Arab Leasing Corporation (ALC) lance son troisième emprunt obligataire d'un montant de 3 milliards de dinars. A travers cet emprunt réservé exclusivement aux investisseurs professionnels, une première qui sera suivie par une opération similaire en septembre prochain, ALC affirme sa volonté de diversifier ses sources de financement.

Après ceux lancés en 2006, ALC a lancé officiellement hier son troisième emprunt obligataire, lors d'une journée d'information tenue à Alger, en présence du directeur général de la Bourse d'Alger.

Le directeur général de l'ALC, Abdelkrim Djebarni, a ainsi présenté les détails de cette opération, affirmant qu'elle a été visée par la commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), et porte sur 300 000 obligations ordinaires d'une valeur nominale de 10 000 DA, avec une maturité de cinq ans et un coupon annuel fixe de 5,65 %, qualifié de «très attractif». Selon M. Djebarni, «cet emprunt obligataire constitue une étape majeure dans la stratégie de croissance de l'établissement». «Il renforce notre solidité financière et confirme notre rôle moteur dans le financement des entreprises algériennes», a-t-il ajouté, affirmant que la décision de lancer cet emprunt obligataire a été prise dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ALC, au mois d'avril 2024, d'un montant de 5 milliards de dinars en deux phases, dans le cadre d'une stratégie de



L'ALC diversifie ses sources de financement.

diversification de ses ressources pour financer son développement. Une première opération de 3 milliards est donc lancée ; elle sera suivie par une deuxième, prévue pour le mois de septembre prochain d'une valeur de 2 milliards de dinars.

C'est «un levier stratégique pour le développement du crédit-bail en Algérie», a-t-il indiqué, mettant en avant la volonté de l'ALC de diversifier ses sources de financement et de renforcer son modèle économique.

Les objectifs de cette opération ont été, en outre, exposés lors de cette journée d'information par M. Djebarni, qui dit que cela «constitue un cadre idéal pour financer nos activités» et que cette levée de fonds vise à faire progresser la part de marché de l'établissement.

«Les fonds levés serviront exclusivement à refinancer les opérations de crédit-bail, contribuant à améliorer l'adéquation entre les ressources à long terme de l'entreprise et la durée de ses emplois», a-t-on précisé. Le directeur général a, en outre, fait savoir qu'ALC finance tous les secteurs d'activité.

«Nous n'avons pas de secteur de prédilection. Là où la rentabilité est présente, on est présent», a-t-il fait savoir, évoquant l'accompagnement des entreprises et PME au début de l'activité mais aussi dans le cadre de l'extension d'activité.

Il est revenu sur les perspectives «positives et optimistes» de l'établissement, inscrites dans le cadre du plan stratégique de l'établissement 2025-2028. En plus d'ambitionner d'élargir sa présence à travers le territoire national, en portant le nombre d'agences à 10, on a fixé l'objectif de digitalisation rapide du système de l'établissement et le développement du leasing longue durée.

La particularité de cet emprunt a été, par ailleurs, relevée par le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, expliquant que les titres émis seront cotés sur le marché dédié aux investisseurs professionnels de la Bourse d'Alger. «Les précédents emprunts obligataires émis par ALC n'étaient pas cotés en bourse. Cette fois-ci, les entreprises qui vont acheter le titre auront la possibilité de le revendre sur le marché, car il sera négociable sur le marché secondaire», a-t-il précisé, affirmant que cette première opération peut ouvrir la voie à d'autres entreprises. Selon lui, c'est une façon d'inciter les entreprises qui sont dans le leasing de faire des levées de fonds à travers ce marché.

Lilia Aït Akli

ALGERIAN UNION BANK

Une troisième agence en Mauritanie en juin

C'EST une bonne nouvelle qui vient d'être annoncée au profit des hommes d'affaires algériens et mauritaniens qui opèrent dans le secteur du commerce entre les deux pays. L'Algerian Union Bank (AUB), qui est la banque algérienne ouverte en Mauritanie, a décidé de se doter d'une troisième agence afin de faciliter les opérations de transactions bancaires ainsi que les transferts de capitaux des opérateurs économiques activant entre les deux pays.

Cette nouvelle agence sera implantée dans la région mauritanienne de Zouérate connue pour être le passage obligé pour la grande majorité des opérations commerciales entre les deux pays, et devra être opérationnelle en juin prochain. Ainsi, l'AUB poursuit son programme de déploiement et s'apprête à ouvrir sa troisième agence au vu de l'évolution des échanges commerciaux algéro-mauritaniens.

«Notre troisième agence ouvrira ses portes au cours du mois de juin prochain et sera implantée à Zouerate, à quelque 700 km au nord-est de la capitale Nouakchott», a indiqué le directeur commercial de l'AUB, Mohamed Zerrouki, dans une déclaration à l'APS, en marge de la foire de la production algérienne à Nouakchott, qui devra fermer ses portes demain après une semaine d'exposition.

L'AUB ne compte pas s'arrêter à cette troisième agence, mais prévoit de se déployer encore plus, les affaires étant florissantes entre les deux pays.

C'est dans ce sens que le responsable commercial de cette banque a affirmé que d'autres agences seront ouvertes aussi à Nouakchott et au niveau des régions les plus actives de la Mauritanie.

Opérant actuellement via deux agences, l'une dans la capitale mauritanienne et l'autre à Nouadibou, l'AUB, qui a entamé ses activités à la fin de 2023, compte lancer cette année aussi bien le financement des opérations d'exportation de l'Algérie vers la Mauritanie, que des projets d'investissement contribuant à booster la coopération économique entre les deux pays.

M. Zerrouki a fait savoir que les objectifs de l'AUB pour 2025 consistent à «entamer les activités de financement et accélérer le rythme en termes de traitement des opérations avec l'international, en plus d'accompagner nos clients dans la mise en relation avec des opérateurs algériens». Explicitant ses projets, il a révélé que l'AUB se penche actuellement sur l'examen du financement de plusieurs «projets intéressants» promus par des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, précisant que les critères requis par la banque sont la viabilité et la rentabilité des projets qui doivent également soutenir l'effort du renforcement de la coopération économique algéro-mauritanienne. Dans ce contexte, M. Zerrouki a relevé que l'année 2024 a été celle de la mise en place de l'organisation, des procédures et des différents modules du système d'information, parallèlement à l'étude du marché mauritanien et ses spécificités.

Avec des potentialités économiques importantes, notamment dans le domaine minier, halieutique, mais aussi en énergie avec un secteur commercial dynamique, la Mauritanie constitue pour l'Algérie «une porte d'entrée vers les pays de l'Afrique de l'Ouest et peut constituer un tremplin pour l'export des produits algériens», note M. Zerrouki.

Il convient de rappeler que l'AUB est dotée d'un capital social de 50 millions de dollars, avec comme actionnaires quatre banques publiques, à savoir le CPA avec une part de 40%, la BNA, la BEA et la BADR avec 20% chacune.

Il convient de relever que les relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie connaissent ces dernières années une dynamique remarquable qui s'est traduite par une intensification des échanges touchant plusieurs secteurs d'activités, la signature de nombreux accords de coopération et de partenariat, mais aussi par la concrétisation de nombreux projets, dont celui de la route Tindouf-Zouérate, d'une longueur de 840 km.

M. B.



RÉUNIONS ANNUELLES DE LA BAD

Bouzred à la tête d'une importante délégation

LE MINISTRE des Finances, Abdelkrim Bouzred, s'est rendu, hier, à la tête d'une délégation de son département ministériel, à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour participer aux assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD). C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Ces rencontres, qui se déroulent du 26 au 30 mai, constituent «un rendez-vous majeur de cette importante institution financière continentale» et «revêt un cachet particulier puisqu'il connaitra le déroulement des élections d'un nouveau président de cette institution financière continentale multilatérale», selon la même source.

L'Algérie, troisième actionnaire régionale de la BAD, compte «jouer un rôle clé à l'occasion de cette élection qui s'annonce assez serrée entre les cinq candidats en lice», a souligné le ministère.

Au cours de ces assemblées, le Conseil des gouverneurs de la BAD aura à examiner et approuver les rapports annuels de la Banque, ses bilans financiers ainsi que sa stratégie et ses initiatives continentales en faveur du développement économique et social de l'Afrique.

En marge des sessions plénières, M. Bouzred tiendra également une série de rencontres bilatérales avec ses homologues d'autres pays membres, ainsi qu'avec de hauts responsables d'institutions financières régionales et internationales, dans une dynamique de dialogue, de coopération et de promotion des intérêts économiques de l'Algérie sur la scène continentale et internationale.

Cette participation, précise la même source, «s'inscrit dans le prolongement des efforts constants de l'Algérie pour renforcer son rôle au sein des institutions financières multilatérales et contribuer activement aux grands chantiers du développement africain».

Les assemblées annuelles du groupe de la BAD sont l'événement statutaire le plus important de l'institution. Outre des chefs d'Etat, elles rassemblent chaque année les ministres des

Finances, gouverneurs des banques centrales, responsables économiques des pays membres, ainsi que des partenaires au développement, des investisseurs, et des experts internationaux.

Ils vont débattre «non seulement des questions d'actualité économique et financière et ses perspectives, mais aussi des défis auxquels fait face le continent africain dans sa quête d'une croissance et d'un développement inclusifs et durables», a souligné le ministère.

S. N.

Pour tout pèlerinage,un bilan spirituel s'impose au préalable !!

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI



Chers amis, J'ai le plaisir de vous souhaiter à l'occasion de la grande fête du sacrifice de l'Aïd El Adha, succès, santé et bonheur et de souhaiter également à nos frères pèlerins, en plus, bel agrément de leurs rites, de la part de notre Seigneur, le Miséricordieux. Ceci étant, vous voudrez bien prêter votre attention à ma modeste contribution à propos du pèlerinage aux lieux saints de l'Islam, contribution qui se propose d'analyser, un tant soit peu, les différentes phases de cet acte cultuel, qui constitue l'un des cinq piliers de notre Religion.

En effet, le pèlerinage est un acte d'adoration très connu exigeant de l'homme la mise à contribution de son cœur, de son corps et de ses biens, à l'exception de tout autre acte cultuel. C'est aussi un acte facultatif que doit accomplir tout musulman, en mesure de l'accomplir, en une période précise et en des lieux précis, pour répondre à l'appel du Seigneur, Gloire à Lui Seul et rechercher ainsi Sa satisfaction d'ici-bas et dans l'Au-delà.

Il convient de signaler qu'à la base de cet acte d'adoration, il y a l'intention sincère d'accomplir le pèlerinage pour répondre à cet appel divin, la mise en état de sacralisation (Ihram), en se débarrassant de tous les vêtements cousus et en s'abstenant de tout comportement pervers, et de tout geste d'embellissement, de plaisir ou de gaspillage pour finir par les circuits, va et vient, entre les monts As-Safã et Al Marwa, succédant aux circuits autour de la Maison sacrée de Dieu, sans omettre d'assurer et d'une manière obligatoire, le 9ème jour du mois Dhul Hidja, une présence effective sur le Mont Arafat et ne quitter ce lieu sacré vers le Temple de Muzdalifa qu'après le coucher du soleil. Tels sont les quatre grands piliers desquels, tous réunis, dépend la validité du grand pèlerinage. Quant à la 'Umra (petit pèlerinage) qui échappe aux conditions de temps, ne connaît guère la présence sur le Mont Arafat, mais dont la validité reste néanmoins, conditionnée par les trois piliers précités.

Le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam se présente comme une forme de guerre sainte. Il enseigne en effet, le devoir d'adorer humblement le Seigneur Unique, la Divinité suprême, Maître des Mondes, le devoir de combattre ses passions, de se désintéresser totalement de la matière et en faire seulement un moyen pour plaire à Dieu, Gloire à Lui Seul, et non une finalité en soi.

Il permet également de se prémunir contre les turpitudes du moi, de se sacrifier par conséquent pour autrui, défendre toutes les causes justes et nobles et enfin d'apprendre à pardonner pour mieux vivre, vivre heureux, et faire régner la paix par le truchement de la justice inconditionnée, et le bien être entre les hommes. C'est donc un acte sublime d'adoration qui efface les péchés des pèlerins lucides et intègres, et les élève au rang des élus du Seigneur, au rang des invités d'honneur, le jour du Jugement dernier, aux Demeures célestes du Paradis éternel.

1°) LE PÈLERINAGE AVANT L'ISLAM

Le pèlerinage, en tant que visite pieuse à des endroits précis, dans le but de se rapprocher de la Divinité adorée, est un acte de culte très ancien, que plusieurs peuples et communautés ont adopté, comme moyen symbolique, pour adorer leurs divinités, souvent en rapport étroit avec les phénomènes du cosmos, de l'espace et de la nature en général, à l'image de la mythologie grecque, indoue, égyptienne etc.

Ces divinités, représentées sur le tas par des idoles et statues, furent édifiées par leurs fidèles respectifs, à l'effet de se rapprocher spirituellement de la Divinité suprême, et qu'ils vénèrent par des prosternations et offrandes multiples chaque fois que le besoin de s'évader des tourments de la vie cruelle ou d'œuvrer pour un quelconque projet, se fait sentir, et leur célèbrent cependant, leurs louanges.

C'est ainsi que le pèlerinage fût pratiqué par les anciens Egyptiens, les Grecs, les Japonais et de nombreux autres peuples de l'Antiquité sur leurs lieux saints. Chaque communauté donnait à ce pèlerinage une importance et une ferveur à la mesure de la représentation qu'elle se faisait de la Divinité. Cette situation resta ainsi jusqu'à ce que Dieu, Gloire à Lui Seul, ordonna au Patriarche, Doyen des Prophètes et Envoyés de Dieu Abraham, Salut Divin Sur Lui, de bâtir le Temple sacré à la Mecque, afin que les croyants puissent y effectuer autour, des tournées d'invocations et de prières, rotation à l'inverse de celle des aiguilles de la montre.

Le Saint Coran stipule à ce sujet :

« Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Maison : « Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. » (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » Verset 127). Les Versets 26 à 29 de la Sourate dite « Al Hajj » ou dite « le Pèlerinage » font état de la finalité de la construction de cet Edifice sacré que voici : « Et quand Nous indiquâmes pour Abraham le lieu de la Maison (la Ka'ba) en lui disant :

« Ne m'associe aucune divinité, et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui s'y tiennent debout, et pour ceux qui s'y inclinent et s'y prosternent. Et appelle les gens pour s'acquitter du Pèlerinage. Ils viendront vers Toi, à pieds et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. Pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. « Mangez-en vous-mêmes et faites en manger les misérables besogneux. Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits (qu'ils nettoient leur corps), qu'ils remplissent leurs vœux et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison. ».

Le Prophète Abraham, Salut Divin Sur Lui, répondit aussitôt à l'appel de Son Seigneur et fit bâtir Sa Maison sacrée qu'il purifia, et à laquelle il appela les gens à y effectuer leur pèlerinage.

Ce Vénéré Prophète Abraham, Salut Divin Sur Lui, habita dans le voisinage avec Sa famille, en y inaugurant, par la même occasion, le rite du pèlerinage qui durera jusqu'à la fin des temps.

Il est vrai qu'au cours des siècles, les Arabes qui venaient chaque année en Pèlerinage à la Ka'ba, finirent par déformer le sens des rites de cet acte cultuel, tel qu'il existait du temps d'Abraham.

Ils y introduisirent un culte idolâtre et polythéiste, en remplissant l'intérieur de ce Temple sacré d'idoles, qu'ils associèrent à Dieu, dans leur adoration et leurs invocations. Erigées à leurs yeux en intercesseurs, ils leur firent des sacrifices et y invoquèrent leur nom.

Dans cette même optique, ils firent introduire des innovations dans la pratique du pèlerinage, lesquelles prirent, au fil des ans, le statut de rites sacrés, alors que ce n'était que le produit de leurs fantasmes et de leur débile imagination, attitude condamnée énergiquement par le Saint Coran : «C'est à Allah qu'appartient la Religion pure. Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui, disent : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah. » En vérité, Allah jugera parmi eux, sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide guère le menteur mécréant. » (Sourate dite : « Les Groupes » ou dite « Az-Zumar » Verset 3).

C'est ainsi qu'ils tournèrent tous nus, autour de la Ka'ba. Leur prière auprès du Temple sacré ne fût que clameurs et applaudissements, sifflements et battements des mains, en invoquant Dieu de la manière la plus infâme à savoir :

« Me voici présent à Ton appel mon Seigneur ! Point d'associé avec Toi, que seul celui que Tu a choisis auprès de Toi. », comme le précise éloquemment le Verset 35 de la Sourate dite « Le Butin » Et par cette attitude néfaste, les païens de Koreïch auront à exprimer plus tard leur dénigrement vis-à-vis de la nouvelle Religion monothéiste et leur mépris à l'égard du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui et de Ses compagnons, surtout au moment où ils invoquent leur Seigneur et effectuent leurs offices auprès de ce Temple.

Ils s'abstinrent également de consommer des aliments gras et refusèrent de se regrouper avec les autres pèlerins à la station du Mont Arafat ; se croyaient par ce complexe de supériorité, que leur statut de gardiens du Temple, leur offrit des privilèges sur les autres pèlerins, n'appartenant pas à la tribu Quraychite et les exempta, de ce fait, de s'associer avec eux, pour effectuer les rites appropriés. Telles furent entre autres les innovations que les Arabes introduisirent dans le pèlerinage, en le déviant de sa véritable vocation.

En définitive, le pèlerinage fut, pendant des siècles considéré, tel un immense sacrifice : il exigeait, par terre ou par mer, de la part de ses sujets, des épreuves et des risques considérables et une rupture souvent héroïque de plusieurs mois, avec la sécurité, le confort, le quotidien, témoignant sans équivoque de la foi d'acier des pèlerins et de leur soumission inconditionnée envers leur Créateur, dotant protection à Ses humbles serviteurs et leur offrant force et vertu, pour surmonter les aléas de cette rupture avec la vie normale de tous les jours.

A SIUIVRE

DEPUIS SON RETOUR À LA PRÉSIDENCE

Trump et sa famille accusés d'enrichissement massif

Depuis son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025, Donald Trump et ses proches auraient engrangé plus de 320 millions de dollars en cryptomonnaies et affaires immobilières à l'étranger. The New York Times révèle une monétisation sans précédent du pouvoir présidentiel.



À peine quelques mois après le début de son second mandat, Donald Trump fait face à une série de révélations concernant l'enrichissement spectaculaire de sa famille grâce à des activités directement liées à sa fonction présidentielle. Selon un article publié par The New York Times le 26 mai 2025, les Trump ont tiré plus de 320 millions de dollars de profits issus d'un projet de cryptomonnaie et de memecoins lancés sous leur nom. Ce chiffre n'inclut pas les contrats immobiliers à l'étranger ni les frais d'adhésion à son club privé à Washington, baptisé « Executive Branch », dont la carte membre coûte 500 000 dollars. Le journal affirme que cette monétisation du pouvoir atteint un niveau inégalé dans l'histoire des États-Unis. En comparaison, une controverse majeure avait éclaté en son temps pour une affaire mineure de profits liés à des investissements de Hillary Clinton. Aujourd'hui, aucun scandale national ne semble émerger malgré l'ampleur des montants et la clarté des conflits d'intérêts. Toujours selon The New York Times, Melania Trump a accepté une offre du milliardaire Jeff Bezos pour produire un documentaire sur sa vie, avec à la clé un cachet de 28 millions de dollars. De son côté, le gouvernement du Qatar a offert à Donald Trump un avion personnel estimé à 200 millions de dollars. Des affaires liées aux crypto-actifs et à l'étranger Un dîner privé a été organisé dans le club de golf de Trump en Virginie pour les 220 plus gros investisseurs dans la cryptomonnaie « $TRUMP ». Pour y participer, les invités devaient avoir contribué en moyenne à hauteur de 1,7 million de dollars. Ces fonds n'ont pas été versés à un parti ou une campagne politique, mais bien à une entreprise privée liée à Trump. Bloomberg confirme ces chiffres, rapportant que la fortune de la famille Trump a plus que doublé en un an, atteignant 5,4 milliards de dollars. Cette progression est alimentée par des projets immobiliers évalués à plus de 10 milliards de dollars, un réseau d'entreprises dans la finance, l'armement et les cryptos, ainsi que la valorisation de sa plateforme de médias sociaux. L'entreprise crypto des Trump, World Liberty Financial, dirigée par ses fils, est également impliquée dans un accord de 2 milliards de dollars avec un fonds émirati pour investir dans Binance, une des principales bourses de cryptomonnaie. D'après The Guardian, cette proximité avec des intérêts étrangers, suscite des inquiétudes croissantes sur la sécurité nationale et l'indépendance des décisions politiques américaines. Aucune enquête, aucun contrôle Malgré des accusations de conflits d'intérêts évidents, l'administration Trump se défend. La porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, a déclaré : « Le président respecte toutes les lois sur les conflits d'intérêts applicables. Il a abandonné son empire pour servir le pays ». Toutefois, comme l'indique The New York Times, les lois sur les conflits d'intérêts ne s'appliquent pas en ce moment au président, et Trump continue de bénéficier directement des affaires dirigées, sur le papier, par ses enfants. La concentration de pouvoir économique et politique entre les mains d'une seule famille, facilitée par la suppression des organes de contrôle (inspecteurs généraux, conseillers en éthique, etc.), est inédite. Les critiques, dont le professeur Michael Johnston, spécialiste de la corruption, soulignent une « utilisation du pouvoir pour un enrichissement personnel massif jamais observée dans l'histoire du pays ».

En l'absence d'enquête officielle, de commission parlementaire ou de contrôle judiciaire, cette stratégie d'enrichissement reste hors d'atteinte des institutions américaines. Pour certains analystes, cela illustre une mutation profonde des règles du jeu politique américain, dans laquelle la présidence devient un outil de profit familial — au mépris des principes démocratiques et des intérêts du peuple.

R. I.

THE ECONOMIST :

«L'Ukraine n'est plus une priorité pour les États-Unis»

THE ECONOMIST révèle que l'Ukraine a perdu sa place de priorité stratégique pour les États-Unis, ce qui aggrave la pénurie de missiles antiaériens dont souffre déjà Kiev. La Russie conditionne tout cessez-le-feu à l'arrêt complet des aides militaires occidentales, avertissant que Kiev pourrait profiter de la pause pour renforcer ses capacités. L'Ukraine ne fait plus partie des priorités des États-Unis, elle n'est plus qu'un client parmi d'autres, rapporte The Economist. Selon l'hebdomadaire britannique, Kiev, prioritaire sous le précédent président américain, Joe Biden, est désormais en concurrence pour une production limitée de systèmes d'armes de défense. La grave pénurie de missiles d'interception pour les systèmes de défense de fabrication occidentale en est la preuve. Le Monde, citant un officier ukrainien, souligne notamment le manque de munitions pour des systèmes tels que le SAMP/T de fabrication franco-italienne, tandis que pour le système de défense aérienne Crotale, l'Ukraine « n'a pas reçu un seul missile depuis un an et demi ». Les médias ukrainiens font également état d'une pénurie de missiles antiaériens. Ainsi, les forces du régime de Kiev manquent de missiles guidés pour les systèmes de défense aérienne américains Patriot et norvégiens NASAMS, ainsi que pour un certain nombre de systèmes de fabrication européenne. Volodymyr Zelensky insiste sur la nécessité pour Kiev de recevoir au moins dix systèmes de défense aérienne américains Patriot supplémentaires. The Economist note que l'Ukraine est prête à payer autant qu'il faudra, en utilisant vraisemblablement de l'argent européen. Toutefois, la Maison Blanche n'a pas donné de réponse positive. Tout au long du conflit ukrainien, la Russie a critiqué l'aide occidentale à Kiev, estimant qu'elle ne faisait que prolonger le conflit sans en modifier l'issue. En mars dernier, selon des sources citées par Bloomberg, le président russe Vladimir Poutine, lors d'une réunion avec l'envoyé spécial du président américain Steve Witkoff, a déclaré que l'arrêt de toutes les livraisons d'armes à l'Ukraine était une condition essentielle à la signature d'un accord de cessez-le-feu. Cette position a été confirmée par Dmitri Peskov, le porte-parole du président russe, au début du mois de mai. D'après lui, si les livraisons d'armes ne sont pas interrompues, Kiev pourrait utiliser le cessez-le-feu pour former de nouveaux militaires afin de poursuivre le conflit ultérieurement. Il a indiqué que la Russie n'avait pas l'intention de donner un tel avantage à l'Ukraine.



R. I.

DISPARUE JEUDI APRÈS SA SORTIE D'ÉCOLE À CONSTANTINE

Marwa, 13 ans, reste introuvable

AUCUNE nouvelle de Marwa Boughachiche, 13 ans, disparue depuis jeudi dernier à Constantine, n'a encore été rapportée. L'inquiétude ne cesse de croître à mesure que les jours passent, plongeant sa famille, son quartier et toute la ville dans l'angoisse.

La disparition de l'adolescente a été signalée dans l'après-midi de jeudi, peu après sa sortie de l'établissement scolaire situé dans la cité Ziadia. Des appels à témoins ont rapidement été relayés sur les réseaux sociaux, tandis que plusieurs opérations de recherche ont été menées par les habitants du quartier, des bénévoles et les services de sécurité dans les environs. Ce jour-là, Marwa s'était rendue à son collège pour le dernier jour des examens du troisième trimestre. Depuis, plus aucune trace d'elle.

Selon ses camarades, elle aurait été aperçue pour la dernière fois à la sortie du CEM, quittant les lieux seule. Décrite par ses proches comme une élève studieuse, respectueuse et calme, Marwa ne présentait aucun signe de mal-être ou de problème particulier.

Les autorités locales prennent cette affaire très au sérieux. « Le numéro vert de la Sûreté nationale reste accessible 24h/24 pour toute information pouvant aider à retrouver Marwa et à élucider les circonstances de sa disparition », ont indiqué les services de sécurité de Constantine. La mobilisation reste entière dans l'espoir de retrouver l'adolescente saine et sauve.

A. B.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À EL-OUED

Près de 260 000 qx de céréales prévues

UNE PRODUCTION de près de 260 000 quintaux de céréales est attendue à El-Oued dans le cadre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2024-2025. C'est ce qu'a indiqué, hier, la chambre d'agriculture de la wilaya.

Cette récolte prévisionnelle se compose de 173.000 qx de blé dur et 86.000 qx d'orge, a précisé le président de la chambre d'agriculture, Djelloul Othmani. Soulignant également que la surface cultivée en céréales cette saison, qui représente 10 % de la superficie agricole utile estimée à plus de 105.000 hectares (ha), est répartie entre 7.000 ha de blé dur et 3.500 ha d'orge.

Regroupant plus d'un millier de céréaliculteurs, cette filière stratégique s'étend sur 14 communes de la wilaya, avec Ben-Guecha en tête de liste grâce à une superficie dépassant les 10.000 ha consacrée à la céréaliculture, soit 95 % de la superficie globale.

Une récolte abondante en blé dur a été enregistrée lors de la saison écoulée, notamment dans certains nouveaux périmètres agricoles, avec des rendements variant entre 40 et 75 qx/ha, selon les estimations.

Pour assurer le succès de la campagne moisson-battage, d'importants moyens logistiques ont été mobilisés, dont une trentaine de moissonneuses ainsi que deux points de collecte, d'une capacité de 310.000 qx, situés dans les communes de Ben-Guecha et Trifaoui, a indiqué la même source.

R. R.

ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ À BOUMERDÈS

Vers le raccordement de plus de 10 000 logements

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SONELGAZ-distribution) de Boumerdès a dernièrement entamé le raccordement de 10 264 nouveaux logements à travers 18 communes, aux réseaux d'électricité et de gaz. C'est ce annoncé, hier, cette entreprise.



Ce projet, dont la livraison est prévue durant l'année en cours, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du groupe Sonelgaz pour l'actuel exercice, visant à raccorder les nouveaux logements à l'énergie et à améliorer la qualité de service, a indiqué le directeur local de la Sonelgaz-distribution, Hamza Sahli.

Le projet porte notamment sur le raccordement de 4769 logements au réseau d'électricité et de 5495 autres au réseau de gaz naturel à travers 18 communes, dont Beni Amrane, Cap Djinet, Baghlia, Sidi Daoud, Issers, Bordj Menail, Zemmouri, Thenia, Corso, Taouerga, Ouled Aissa, Dellys, Afir et Hammadi.

Ces logements se répartissent à raison de 3283 unités de logements publics locatifs (LPL) qui seront raccordées à l'électricité et 2670 autres au gaz naturel, a ajouté le même responsable. A cela s'ajoute le raccordement de 2825 logements promotionnels aidés (LPA) et logements promotionnels libres (LPL) au gaz naturel et 1486 autres unités (LPA et LPL) à l'électricité.

Les services concernés s'attèlent, à ce titre, à l'installation de 19 km de réseaux de distribution d'électricité de moyenne tension, 39 km de réseaux de basse tension, et 58 transformateurs électriques, outre la réalisation en cours de plus de 10 km de réseau de distribution de gaz, selon la même source.

« Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la mise en service des réseaux de distribution d'électricité et de gaz relatifs aux projets de logements concernés dans les délais impartis », a assuré M. Sahli.

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE À AÏN TÉMOUCHENT

Un pont académique avec la Pologne

DANS le cadre d'intensifier les échanges académiques et la coopération scientifique, l'Université Belhadj Bouchaib d›Aïn Témouchent a signé un accord-cadre de partenariat avec l'Université des Sciences Appliquées de Nysa, en République de Pologne. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'université d'Aïn Témouchent.

A ce titre, Abdelkader Ziaïdi, recteur de l'université d'Aïn Témouchent a précisé que cet accord, signé en Pologne, vise à renforcer la coopération académique et scientifique entre les deux établissements dans plusieurs domaines convenus.

L'accord ouvre la voie à une coopération dans le cadre du programme « Erasmus », notamment des programmes spécifiques pouvant être convenus entre les deux parties, ainsi qu'à une collaboration dans d'autres programmes européens favorisant l'échange d'expériences et le renforcement de la formation et de la recherche, a précisé le même responsable. Ce partenariat permettra également l'organisation de conférences et de consultations scientifiques, la réalisation de recherches conjointes, la participation à des manifestations et colloques scientifiques, l'échange de jeunes enseignants-chercheurs et d'étudiants dans le cadre de formations et de stages pratiques, ainsi que le partage de publications académiques et d'informations scientifiques d'intérêt commun. Les deux parties ont réaffirmé leur engagement total à mettre en œuvre cette coopération, conformément aux lois et réglementations en vigueur dans les deux pays, au service des intérêts communs des deux établissements universitaires et dans le but de rehausser la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a-t-on souligné.

R. R.

ACCIDENT MORTEL À AÏN EL TURCK

Un décès dans une collision en chaîne

UN DRAMATIQUE accident, impliquant quatre véhicules, s'est produit hier à l'entrée de la commune d'Aïn El Turck, à Oran. Le bilan fait état d'un mort et d'un blessé, selon un communiqué de la Protection civile.

Les services de la Protection civile sont intervenus hier à 8h35, suite à un accident survenu sur la voie express, au niveau de l'échangeur menant à la commune et à la daïra de Aïn El Turck dans la wilaya d'Oran.

L'accident, qui a pris la forme d'une collision en chaîne entre quatre véhicules, a coûté la vie à un homme âgé de 52 ans, précise le communiqué. Son corps a été transféré à la morgue.

Une autre personne, blessée, a reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuée vers l'hôpital local. Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, conclut le communiqué.

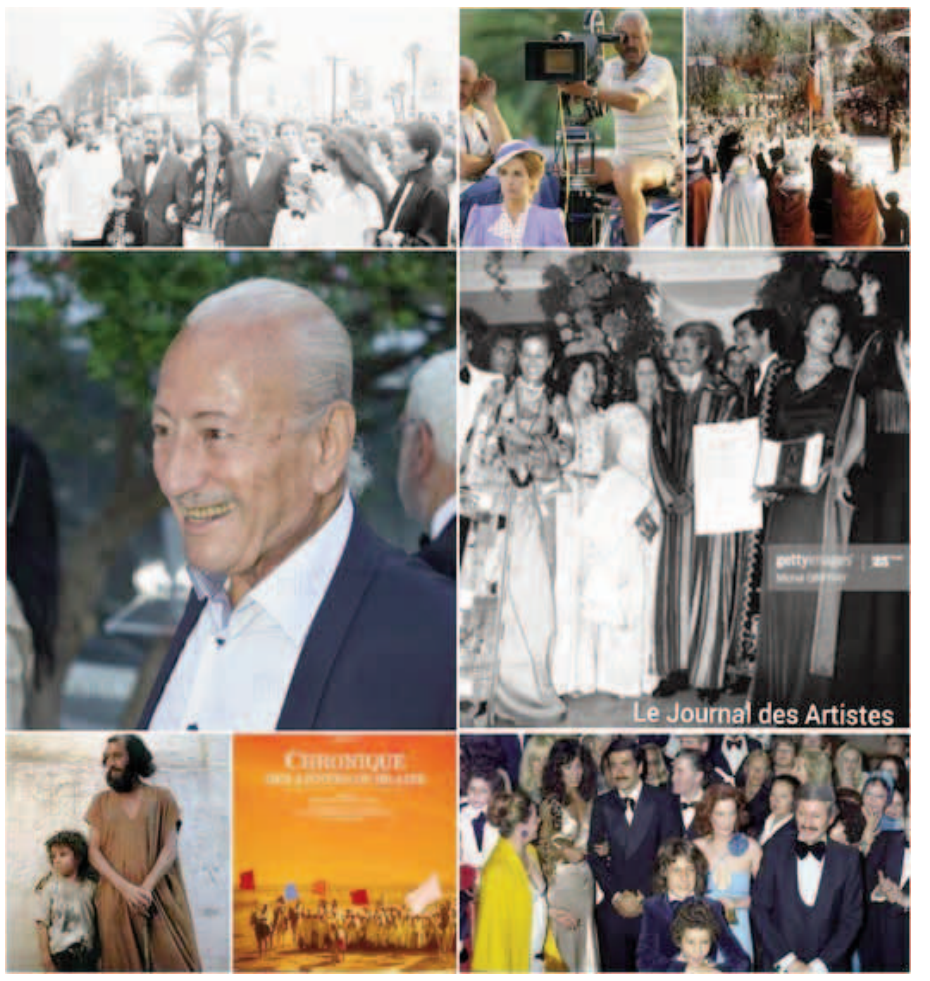
Rappelons que la veille, la brigade opérationnelle de la Protection civile est intervenue dans la même ville, vers 20h, suite au dérapage d'un minibus survenu à Bousfer (daïra d'Aïn El Turck). L'accident avait fait dix blessés, dont deux en état de choc. Tous ont été pris en charge sur place avant d'être transportés vers l'hôpital local. Face à la recrudescence des accidents de la route, la Protection civile rappelle l'importance du respect du code de la route, de la vigilance au volant, en particulier en zones urbaines et périurbaines, et l'entretien régulier des véhicules. La prudence reste le meilleur moyen de sauver des vies.

D'Oran, Brahim Mazi

«CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE»

Une porte d'entrée à «dix années d'expression partisanes»

Avant de ''gagner'' brillamment, le 24 juin 2021, son habilitation à diriger des recherches en discutant devant un jury exigeant un manuscrit à la thématique inédite — « Le Pays de l'avenir. Une histoire populaire de l'année 1962 en Algérie » —, Malika Rahal avait fait valoir son talent d'historienne en devenir le 20 novembre 2007. Ce jour-là, en présence d'ex dirigeants du mouvement national — un fait rare dans ne genre de circonstances —, elle soutenait avec succès une thèse de doctorat à l'intitulé inédit : «L'Union démocratique du Manifeste algérien (1946-1956) : Histoire d'un parti politique : l'autre nationalisme algérien ».





Résolument audacieuse parce qu'elle traite d'un sujet original jamais labourée auparavant, la thèse visite, en la réexaminant, ''l'histoire d'un courant politique algérien'' que le récit officiel en vogue après l'indépendance ''conduit à minorer''. Pour mener à bien son projet, celle que le doyen Pierre Vidal-Naquet inclut au rang des ''nouveaux historiens du mouvement national algérien et de la guerre d'indépendance'' a consulté une documentation volumineuse comme en atteste la bibliographie dressée en fin de volume. Malika Rahal a également visionné des films en rapport avec le sujet. Dont, occupant une place importante dans son travail, « Chronique des années de braise ».

Pour introduire son sujet et exposer sa problématique, l'historienne s'ébranle à partir du film de Mohamed Lakhdar-Hamina. Dès la première ligne, l'irruption dans cet ''autre nationalisme algérien'' — l'UDMA de Ferhat Abbas et les Ulmistes (1946-1956) se fait par la porte de « Waqâ'i' sinîn al-jamr ». ''La diffusion rituelle à la télévision, aux grandes occasions, de ce très beau film a fini par en émousser l'impact sur le public algérien. Elle est surtout le signe qu'il fut, sinon produit, au moins choisi comme vecteur d'une certaine orthodoxie historique''. Tel est le sentiment de Malika Rahal au milieu des années 2000, période de la préparation et de la soutenance de sa thèse.

La première scène qui capte son attention et l'amène à se lancer dans le portrait du mouvement politique de Abbas est celle de Miloud et sa phrase annonciatrice de l'arrivée à M'sila d'un visiteur estampillé plutôt PPA/MTLD. « Ha-hu ja ! » [« Il est venu ! »]. ''Par cette simple phrase, Miloud-le- fou-évidemment-sage accueille le militant nationaliste arrivé dans sa petite ville du sud de l'Algérie, à la fin des années 1940. Nous sommes dans Chronique des années de braise (…) Son réalisateur, Mohammed Lakhdar-Hamina, y dresse le portrait des candidats de l'une des ingagnables élections qui ont rythmé l'histoire de l'Algérie, entre fin de la seconde guerre mondiale et début de la guerre d'indépendance'', allusion à la fraude électorale qui était la marque de fabrique de Marcel-Edmond Naegelen, gouverneur général de l'Algérie (février 1948-mars 1951).

L'arrivée du militant nationaliste ''favorable à la lutte armée'' est saluée par Miloud-le-fou ''comme celle du messie''. Aux hommes qu'il rassemble pour la lutte, note l'historienne en relatant la séquence, le militant nationaliste explique quelle est la différence entre leur groupe et les hommes de Si el-Hadj. « Nous partageons les idées, explique-t-il, mais ces hommes sont dans l'erreur car « ils croient au dialogue avec la colonisation ». Et de marteler : « La voie que nous devons utiliser est la voie de la force », et « la résistance armée ».

Malika Rahal poursuit dans l'introduction de son sujet : ''Les hommes de Si el-Hadj, candidats aux élections et hommes politiques – qu'on imagine bien faire partie de l'UDMA ne sont certes pas mis au même niveau que les épouvantables colonialistes. Leur portrait est pourtant à charge, et l'accusation de collaboration n'est jamais loin. Toutes les discussions politiques de cet « entre-deux-guerres » algérien, entre seconde guerre mondiale et guerre d'indépendance, sont donc résumées à une option : reconnaître ou pas que la force est l'unique solution, comme ne cesse de le rappeler « l'authentique nationaliste » du film : « Al-hall al-wahīd huwa al-quwwa », la seule solution, c'est la forcé''.

''Et, de fait, ajoute l'historienne, le parti de Ferhat Abbas, l'UDMA, a fait l'objet de stéréotypes à la vie dure : accusé d'une modération frisant la mollesse, on lui reprochait de rassembler des politiciens bourgeois travaillant en bonne intelligence avec des hommes politiques français, coupés du « peuple » et perdus dans de vaines stratégies électoralistes. Les noms (d'oiseaux) sont nombreux, mais que l'on qualifie l'UDMA d'assimilationniste, de fédéraliste, de réformiste, ou d'électoraliste, au final, on lui dénie régulièrement la qualité de nationaliste, jusque dans les écrits d'historiens. Jugeant l'histoire aux réussites et aux échecs sur le chemin de l'indépendance, l'histoire dominante a donc masqué l'apport politique, culturel et militant de l'UDMA au mouvement nationaliste. Les accusations de trahisons et de « cinquième colonne » affleurent dans Chronique des années de braise comme dans les débats d'aujourd'hui'', note Malika Rahal. En s'ébranlant à dessein de « Chronique des années de braise » et de cette séquence précise, l'historienne argumente le sens du travail inaugural de sa carrière académique. ''M'intéresser ainsi à un objet d'étude occulté, c'est donc, à mon sens, contribuer à faire ressurgir – bien au-delà de la seule UDMA – dix années d'expériences partisanes (1946-1956) et de pluralité politique malgré la domination coloniale. C'est aussi mener une réflexion sur la construction – dès l'époque – d'un discours de disqualification de l'UDMA qui aura la vie longue''.

Sissaber Raouf

10e GALERIE DES ARTS PLASTIQUES À MÉDÉA

Près de 40 artistes réunis autour de l'IA

LA MAISON de la culture Hassan El-Hassani de Médéa accueille, les 25 et 26 mai, la 10e édition de la Galerie des arts plastiques, placée cette année sous le slogan évocateur : « L'IA au service de l'art plastique ». L'événement réunit 39 plasticiens issus de 15 wilayas du pays, venus exposer leurs œuvres et échanger autour de l'impact des nouvelles technologies sur la création artistique.

Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné dimanche par la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Salima Gaoua, en présence du directeur du tourisme et de l'artisanat, du directeur de l'industrie, du directeur de la maison de la culture, ainsi que de représentants de nombreux secteurs, sans oublier un public composé de plasticiens, de passionnés d'art et de férus de culture.

Encore une fois, les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour donner à l'événement un éclat particulier, dans l'objectif de pérenniser cette rencontre artistique au service de la promotion du beau et de la créativité.

Le public a été convié, dans un premier temps, à visionner une rétrospective de l'édition précédente à travers une vidéo produite par la maison de la culture, avant de découvrir les espaces d'exposition méticuleusement décorés pour l'occasion.

Les amateurs d'art ont ainsi pu admirer les œuvres accrochées aux cimaises de la salle d'exposition, explorer divers styles et tendances, et apprécier les modes d'expression variés utilisés par les artistes. La finesse de l'artisanat traditionnel n'était pas en reste, mettant en lumière un patrimoine vivant et toujours inspirant.

Dans une volonté d'enrichir le contenu de cette édition, les organisateurs ont prévu plusieurs conférences animées par des spécialistes et des universitaires. Parmi les thèmes abordés figurent « L'art plastique, entre le legs et la technologie », présenté par le Dr Fatima Homsi du département d'histoire de l'université de Médéa, et « La représentation des aspects religieux et sociaux à travers les manuscrits miniatures de l'art islamique et leur numérisation », une intervention du Dr Wahiba Khalil du département d'archéologie de l'université d'Alger.

Le programme comprend également des ateliers pratiques d'arts plastiques, encadrés par des artistes confirmés et des experts. Un atelier de décoration artistique en céramique et un autre consacré à la gravure sur argile figurent parmi les activités prévues durant ces deux journées, réparties entre différents espaces culturels et structures publiques de la capitale de la wilaya.

Nabil B.

QUALIFS-MONDIAL FÉMININ U20

La sélection algérienne en stage à Sidi Moussa

LA SÉLECTION nationale féminine de football des moins de 20 ans (U20) a entamé dimanche un stage de préparation au Centre technique national, (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la double confrontation face au Sénégal, prévue en septembre prochain, dans le cadre du deuxième tour qualificatif à la Coupe du Monde U20 de 2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).Ce regroupement, qui se poursuivra jusqu'au 29 mai, a réuni 26 joueuses convoquées par le sélectionneur national, Sid Ahmed Mouaz, toutes évoluent
dans le championnat national.Une première séance d'entraînement s'est tenue dimanche après-midi sur l'une des pelouses du CTN.Le match aller face au Sénégal se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre 2025, alors que la seconde manche est programmée en Algérie, une semaine plus tard : 26, 27 ou 28 septembre 2025. En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe.Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026.Le 4e et dernier tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller: 1, 2, 3 mai/ retour : 8, 9, 10 mai).L'Afrique sera représentée par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se déroulera en août 2026 en Pologne.
Trente-huit nations africaines participent aux éliminatoires dans le but de décrocher l'un des quatre billets qualificatifs, à l'issue de quatre tours à élimination directe disputés en matchs aller-retour.

SÉLECTION NATIONALE (U17)

Amine Ghimouz convoque 26 joueurs pour un stage à Oran

L'ENTRAÎNEUR DE La sélection nationale des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, a convoqué 26 joueurs pour un stage de préparation au village méditerranéen d'Oran, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi.Les cadets ont effectué une première séance d'entraînement dimanche soir sur le terrain annexe du complexe olympique Miloud Hadefi.
La sélection nationale des U17 affrontera son homologue mauritanienne, les 11 et 15 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre de la préparation aux prochaines échéances officielles.Le nouvel entraîneur des U17, Amine Ghimouz, a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie.Ces regroupements visent à élargir la base de détection des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive.

VOICI LA LISTE DES 26 JOUEURS :
Hedibel Chakib (ES Ben Aknoun), Kinzi I slam (O Akbou), Rayane Bensalah (USM Alger), Daoud Mohamed-Amine (USM Alger), Ammoura Kenzy (USM Alger), Saad Saoud Aymen (CR Belouizdad), Sadji Ali (JS Kabylie), Chikirou Ouahcene
Amine (JS Kabylie), Djelidi Abdeljalil (MC Alger), Benmedjdoub Nazim
(Paradou AC), Kaddouri Sid Ali (Paradou AC), Noubli Mahmoud (Paradou AC),
Achour Abdelillah (ASO Chlef), Achira Zakaria Youcef (ASO Chlef), Sbaihy
Mohamed (RC Arbaa), Massemi Toufik (ES Sétif), Bouacida (ES Sétif), Remichi
Achraf (CS Constantine), Mazour Iyed Alaeddine (ES Guelma), Mite Rayan (ASM
Oran), Kechar Mountasser (ASM Oran), Hamidi Younes (AM Froha), Touali
Khalil (WA Tlemcen), Amirat Ayoub (JS Jijel).

LIGUE 1 MOBILIS (27e J)

La JSK réduit l'écart avec le leader, l'ESM quitte la zone de relégation

La JS Kabylie a réalisé une bonne opération, en réduisant l'écart provisoirement avec le leader le MC Alger, grâce à sa victoire en déplacement face au NC Magra (3-1), alors que l'ES Mostaganem, vainqueur à la maison face à l'ASO Chlef (1-0) a quitté la zone de relégation, en ouverture de la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée dimanche, devant se poursuivre lundi et mardi.



Les "Canaris", qui restaient sur un revers concédé à Tizi-Ouzou face à la JS Saoura (1-2), se sont rachetés de fort belle manière, en damant le pion au NCM, grâce à des buts du Russe Ignatev (38e), Berkane (65e), et Boualia (78e), contre une réalisation du "Nedjm" du buteur maison, Djabout (22e).
A l'issue de cette victoire, la JSK conforte sa position de dauphin avec 49 points, et revient provisoirement à trois longueurs du leader, le MC Alger, en appel mardi à Béchar pour défier la JS Saoura (19h00).En revanche, le NCM se retrouve en position de premier relégable (15e, 27 pts), et aura besoin de puiser dans ses ressources pour aller chercher le maintien.
A l'Ouest du pays, l'ES Mostaganem a renoué avec la gagne, en disposant devant son public de l'ASO Chlef (1-0), grâce à un but d'Aoudjane, peu avant la pause (41e).Une précieuse victoire qui permet à l'ESM de quitter la zone de relégation (13e, 30 pts), et de poursuivre la mission de sauvetage sous de bons auspices. En revanche, les Chélifiens enchaînent un troisième match sans victoire, et restent scotchés à la 9e place, en compagnie du CS Constantine, avec 33 points chacun.De son côté, l'ES Sétif, en panne sèche, continue de manger son pain noir, en concédant un troisième revers de rang, cette fois-ci à domicile face à l'USM Khenchela (0-1).Les Sétifiens ont été cueillis à froid, en concédant l'ouverture du score dès la 5e minute, signée Oukil. Un succès qui permet aux "Siskaoua" de remonter provisoirement à la 11e place avec 31 points, à égalité avec le MC Oran. Côté sétifien, ce revers hypothèque définitivement les chances des joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki (4e, 38 pts) de terminer sur le podium.Cette 27e journée se poursuivra lundi, avec deux matchs au menu : la lanterne rouge l'US Biskra (16e, 20 pts) qui a déjà mis un pied et demi en Ligue 2 amateur, recevra le MC Oran (11e, 31 pts), alors que l'USM Alger (6e, 36 pts) qui reste sur une défaite face à son rival de toujours le MC Alger (1-0), accueillera l'Olympique Akbou (12e, 28 pts).

ZINNBAUER (JSK) : «UNE BONNE RÉACTION APRÈS LA DÉFAITE FACE À LA JSS»
L'entraîneur de la JS Kabylie, Joseph Zinnbaeur, s'est dit satisfait du résultat de la recontre face à Magra et surtout de la réaction de ses joueurs.
« La seconde place n'est pas importante pour moi. Ce sont les trois points qui le sont, parce que ça a été un match difficile, sur un terrain difficile. Je félicite mes joueurs, qui ont fait un gros match, ils ont montré beaucoup de confiance en soi, de rigueur tactique, ça a été une bonne réaction après la défaite de la semaine dernière (NDLR: face à la JS Saoura, 1-2).»« Le but de Berkane n'a pas occasionné un changement pour nous, mais après ça nous avons eu plus d'espaces parce que l'adversaire se devait ouvrir davantage le jeu. Nous nous sommes entraînés à jouer en contre cette semaine, et je suis heureux que Kouceila Boualia ait marqué. Ce sont des temps difficiles pour lui, il reçoit beaucoup de critiques de l'extérieur mais il a bien réagi et il mérite ce but.»

USMA : GUENNAOUI ET LOUCIF ÉCARTÉS POUR INDISCIPLINE
Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la direction de l'USMA a annoncé qu'elle « a décidé de priver le duo Ghilès Guennaoui et Haithem Loucif des entraînements », et ce, après confirmation qu'ils ont participé à une rencontre sans autorisation, qui s'est déroulée dans un des stades d'Alger.Ces deux joueurs sont écartés du groupe jusqu'à leur audition devant la commission de discipline. Ce comportement irresponsable n'a rien à voir avec les valeurs de professionnalisme et de discipline auxquelles croit le club de l'USMA, poursuit le communiqué, qui ajoute qu'il sera sanctionné avec la plus grande sévérité.
La même source note également que « d'autre part, après un examen attentif des clips vidéo du match en question, il a été prouvé que le joueur Ibrahim Benzaza n'y a pas participé. Quant au défenseur Azzi, la direction du club confirme qu'il souffre toujours d'une blessure, et que son contrat actuel comprend une clause de prêt jusqu'au 30 juin. La direction, en coordination avec le staff technique, étudiera la possibilité de racheter son contrat dans la période à venir. La direction de l'USM Alger affirme qu'elle ne tolérera aucun comportement non professionnel ou transgression portant atteinte à l'image et à l'histoire du club, et que des mesures strictes seront prises contre quiconque osera être laxiste ou violer le règlement intérieur du club. »

LIGUE 1 / MB.ROUISSAT

L'objectif, préserver l'acquis d'accession en ligue Une et réaliser d'autres succès

LE MOUSTAKBEL Baladiet Rouissat (MBR), qui vient de réaliser une accession historique en ligue 1 "Mobilis", s'attèlera à préserver l'acquis de son accession et réaliser d'autres succès, et ce en dépit des contraintes qu'il pourrait rencontrer lors de la prochaine saison, ont estimé dimanche des cadres de sa barre technique.Pour l'entraineur-adjoint de l'équipe, Mohamed Fouad Bensaci, l'équipe, qui a réalisé "avec panache et mérite" son objectif d'accession au palier supérieur, s'attèle avec "détermination"à le préserver et à "aller vers d'autres succès".
"Notre volonté est grande de poursuivre les efforts sur cet élan, convaincus que le travail et la persévérance sont les seules clés de réussite, et d'évoluer avec assurance et détermination lors des différentes phases du championnat", a-t-il soutenu.Et d'ajouter :"nous mesurons l'âpreté de la tâche qui nous attend en division Une professionnelle, où nous aurons à affronter des clubs prestigieux, expérimentés et titrés, que ce soit à échelles nationale, continentale ou internationale, d'où la nécessité d'une bonne préparation pour pouvoir disputer, en toute confiance, assurance et sérieux, la prochaine saison 2025-2026".
En prévision justement de la saison footballistique prochaine, dont l'entame est fixée au 21 aout prochain, le MB.Rouissat prévoit d'amorcer très tôt sa préparation, tout comme il envisage d'apporter des changements à son effectif, en libérant certains joueurs et en recrutant d'autres talentueux qui viendront s'ajouter aux cadres de l'équipe pouvant encore
apporter un plus, a poursuivi M. Bensaci. L'entame de la préparation ne devrait pas aller au-delà du 10 juillet prochain, estime l'entraineur-adjoint du club en soulignant que les aspects administratifs liés aux signatures et recrutements des nouveaux joueurs devra se faire avant cette échéance.

DE NOUVELLES RECRUES POUR RENFORCER L'OSSATURE DE L'ÉQUIPE
Pour donner des ailes au club, dont la fondation remonte à 1964, ses dirigeants pensent actuellement à un apport de pas moins de six (6) nouvelles recrues de talent et d'expérience, un objectif qui, avoue-t-il, "ne sera pas aisé à réaliser, car nécessitant des financements importants que la trésorerie du club n'est actuellement pas en mesure de supporter".S'agissant de la situation financière du MB.Rouissat, l'entraîneur-adjoint
estime que le président du club, Mohamed Laroussi Bensaci, est présentement la personne qui en supporte la charge, à travers ses démarches continuelles auprès de parties concernées pour l'obtention de soutiens en vue de permettre au club de poursuivre son parcours sans difficultés."Toutefois, avec son accession en ligue 1 "Mobilis", les choses seront différentes car les dépenses vont évoluer de façon générale", d'où la nécessité de financements supplémentaires qui ne pourront être assurés qu'à travers des sponsors et le soutien d'entreprises économiques publiques", a conclu l'entraîneur-adjoint du club.

COUPE ARABE DE LA FIFA-2025 (TIRAGE AU SORT)

L'Algérie dans le groupe D

L'équipe algérienne de football A', évoluera dans le groupe D, avec notamment l'Irak, à la phase finale de la Coupe arabe de la FIFA-2025, prévu au Qatar (1-18 décembre), selon le tirage au sort effectué dimanche soir à Doha.Outre l'Irak, les "Verts" affronteront au premier tour les vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. Neuf pays, dont l'Algérie, sont directement qualifiées pour la phase finale, sur la base de l'édition du classement mondial masculin, parue le 3 avril 2025.

Les sept équipes restantes seront déterminées par une phase de qualification. Elle mettra aux prises les 14 nations les moins bien placées au classement mondial (édition d'avril) qui s'affronteront sur un match unique, les 25 et 26 novembre au Qatar.Les nations barragistes sont : Oman, Somalie, Bahreïn, Djibouti, Syrie, Soudan du Sud, Palestine, Libye, Liban, Soudan, Koweït, Mauritanie, Yémen, et les Comores. La compétition comprend une phase de groupes suivie d'un match à élimination directe. La phase de groupes voit les 16 équipes participantes réparties en quatre groupes de quatre. Les premiers et deuxièmes du chaque groupe se qualifient pour la phase à élimination directe, qui comprend des quarts de finale, des demi-finales, le match pour la troisième place et la finale.La Coupe arabe de la FIFA-2025 se déroulera au Qatar du 1er au 18 décembre prochain. L'Algérie tentera d'y défendre sa couronne, après s'être imposée lors de la 1re édition en battant la Tunisie 2-0 (après prolongation), le 18 décembre 2021 à Doha.

TOUT POUR CONSERVER LE TITRE ? BOUGHERRA SE PRONONCE

Une compétition organisée sous l'égide de la FIFA pour la seconde fois de rang. Lors de ce tournoi, les regards se tourneront naturellement vers l'équipe d'Algérie A prime, tenante du titre et sans doute l'une des grandes favorites de cette édition 2025. Désormais les futurs adversaires connus, hier à la suite du tirage au sort, la question des objectifs algériens a été vite posé. Le sélectionneur local, Madjid Bougherra, n'a pas tardé à monter le chemin et le leitmotiv des Verts locaux.En effet, compte tenu de l'ensemble des échéances qui attendent les Verts, la Coupe Arabe 2025 semble tombé dans un mauvais timing. Entre le CHAN, qui aura lieu du 2 au 30 août 2025, et la tant attendue CAN 2025, il semblerait que la Coupe Arabe passe au second plan. Or, pour le sélectionneur Bougherra, il n'en est pas question de laisser filer une telle opportunité de remplir l'armoire à trophée de l'Algérie. Ainsi, dans une déclaration accordée aux médias quelques instants après le tirage au sort de la Coupe Arabe, Madjid Bougherra indique que les Verts aborderont la compétition avec ambition, mais aussi avec une conscience aiguë des défis qui les attendent.

CONSERVER LE TITRE, TEL EST L'OBJECTIF, CLAIR MAIS EXIGEANT

Le message est limpide : l'Algérie veut conserver sa couronne. « Notre objectif est de remporter à nouveau le tournoi », a affirmé le sélectionneur national, déterminé à écrire une nouvelle page glorieuse du football algérien. Cette ambition est portée par le souvenir encore vif de l'édition triomphale de 2021, qui avait enflammé les foules et renforcé la place des locaux dans le paysage footballistique national et régional. Mais Bougherra, lucide, ne s'illusionne pas : « Cette édition sera plus difficile. Nous serons attendus au tournant ». Et pour cause, la victoire algérienne en 2021 a rehaussé le prestige de la sélection A prime, faisant d'elle une cible privilégiée. Les adversaires, qu'il s'agisse de l'Irak ou des qualifiés issus des duels Djibouti-Bahreïn et Liban-Soudan, aborderont leurs matchs face aux Fennecs avec la ferme intention de faire tomber le champion en titre.

Depuis son sacre, la sélection algérienne A prime a vu passer le temps. Les dynamiques ont évolué, les effectifs aussi. L'enjeu n'est plus seulement de gagner, mais de le faire avec une équipe renouvelée, dans un contexte où l'effet de surprise n'existe plus. « Il ne faut plus penser au passé, ni s'endormir sur ce que nous avons réalisé. Nous devons nous préparer avec sérieux et aborder chaque match avec la plus grande concentration », prévient Bougherra.Cette posture de prudence et d'humilité traduit une volonté claire : repartir de zéro, sans arrogance, pour construire une campagne solide, match après match. La gestion mentale et tactique, outre la composition de l'effectif, sera donc primordiale dans un tournoi où la pression et les attentes du public seront à leur comble.Pour Bougherra, le retour au Qatar a des allures de terrain connu. « Je connais bien ce pays. Nous y avons évolué avec un niveau proche de celui de la Coupe du



Monde », rappelle-t-il avec assurance. Ce facteur de familiarité pourrait jouer en faveur des Algériens, qui ont souvent su briller dans cet environnement.Cependant, le coach garde la tête froide : la compétition sera rude, et chaque détail comptera. « Le plus important pour nous, c'est de gérer chaque rencontre avec calme et maîtrise, avant même de penser au sacre final ».

SIX STADES RETENUS POUR LE TOURNOI

La Coupe arabe de la FIFA, Qatar-2025 se déroulera dans six stades : Al Bayt, Lusail, Khalifa International, Ahmed bin Ali, 974 et Education City, a annoncé Jassim Abdulaziz Al Jassim, directeur général du Comité d'organisation des tournois de football .Le match d'ouverture aura lieu au stade Al Bayt le 1er décembre 2025, tandis que le stade Lusail accueillera la finale du tournoi le 18 décembre 2025 Le directeur général du comité d'organisation des tournois de football a expliqué que la Coupe arabe de la FIFA, Qatar-2025 devrait connaître un grand succès technique et public à la lumière de la volonté des équipes arabes participantes d'être présentes avec leurs meilleurs joueurs,
d'autant plus que le tournoi se déroulera à un moment propice avec la trêve de certains championnats locaux au milieu de la saison. Le responsable qatari a souligné que la tenue de la finale de la Coupe arabe le 18 décembre 2025 ne constituera pas un obstacle pour les équipes arabo-africaines participantes à la Coupe d'Afrique des nations 2025, qui débutera trois jours plus tard, étant donné que les matchs de certaines équipes se dérouleront plusieurs jours après le match d'ouverture de la CAN 2025. Il a souligné que le choix de six des stades qui ont déjà accueilli la phase finale de la Coupe du monde 2022 au Qatar, s'explique par l'affluence attendue du public, car le plus petit stade qui accueillera les matchs de la Coupe arabe comptera 40 000 spectateurs, après le record d'affluence enregistré par le Qatar lors de la Coupe d'Asie 2023 avec 1,5 million de spectateurs.Le directeur général de la Commission d'organisation des tournois de football a expliqué qu'il était en consultation avec la FIFA pour confirmer la date de la prochaine édition de la Coupe arabe, qui se tiendra également au Qatar en 2029.

COMPOSITION DES GROUPES DE LA PHASE FINALE

Groupe A : Qatar, Tunisie, Syrie/Soudan du Sud, Palestine/Libye
Groupe B : Maroc, Arabie saoudite, Oman/Somalie, Yémen/Comores
Groupe C : Egypte, Jordanie, Emirats arabes unis, Koweït/Mauritanie
Groupe D : Algérie, Irak, Bahreïn/Djibouti, Liban/Soudan.

ELIM. COUPE DU MONDE 2026 :

Coup de tonnerre dans le groupe des Verts ?

PRÉSENTÉE comme le concurrent principal de l'Algérie sur papier pour décrocher le ticket de qualification directe à la Coupe du Monde 2026 dans le groupe "G", la Guinée, 5e (7 points) à 8 longueurs des Verts (leaders), est en train de rater sa campagne dans les éliminatoires. D'ailleurs, les autorités du pays jugent tout simplement que les chances de jouer le prochain Mondial sont désormais nulles. Et la Fédération guinéenne de football (FEGUIFOOT) risque même d'annuler le rassemblement de juin pour des raisons financières.La mesure est radicale. Selon des médias guinéens, "l'Etat guinéen ne dépensera aucun franc pour financer le Syli en juin" estimant que cela représente du gaspillage pour une sélection qui n'aura aucune échéance importantes sur le court et moyen termes.

En effet, les camarades de Serhou Guirassy ne sont pas qualifiés à la CAN 2025 au Maroc après avoir été quart-de-finalistes en 2023. Mais la plus grande désillusion reste



ce parcours raté dans les qualifications à la Coupe du Monde 2026. Incapables de gagner (2 défaites et 1 nul) lors des 3 dernières sorties ayant suivi le succès (1-2) contre les Fennecs à Alger, les Guinéens se sont retrouvés décrochés dans la course.

Les choses sont allées très vite pour le Syli qui voit donc les autorités du pays "punir" la FEGUIFOOT en la privant des subventions.

En effet, le ministère des sports consacre exclusivement ses fonds pour la sélection locale (A') qui va disputer le CHAN 2025 qui se déroulera en août (02 au 30) en Tanzanie-Ouganda-Kenya. Cette tournure pourrait causer des tensions au sein de la première sélection.

Le match retour comptant pour la 8e journée des éliminatoires du Mondial 2026, contre l'Algérie, se jouera le 05 septembre prochain. En ne disputant pas les deux matchs amicaux de juin contre le Niger et Tunisie, la Guinée recevra El-Khadra sans avoir réajusté les cartes. Et cela pourrait profiter aux protégés de Vladimir Petkovic pour se rapprocher de la Coupe du Monde 2026.

Une gigantesque base de données pirate contenant des identifiants bancaires, Facebook et Microsoft s'est baladée sur le web

Les piratages ne s'arrêtent jamais. Un nouveau fichier contenant pas moins de 184 millions de points de données a été trouvé, traînant sur le web sans aucune protection ou demande de rançon.



Les piratages d'ampleur sont souvent une affaire de gros sous. Les hackers malveillants qui mettent la main sur des bases de données pleines d'informations personnelles demandent souvent une poignée de dollars ou d'euros pour en libérer l'accès. Mais pas tout le temps, semblerait-il.
une base de données contenant des identifiants bancaires, des emails liés à des services gouvernementaux ou des applications types Facebook étaient accessibles librement par tout un chacun sur le web pendant quelque temps.

Ouvert aux 4 vents

Déniché par l'expert en cybersécurité Jeremiah Fowler, ce fichier de 47 Go et des poussières contenait 184 162 718 identifiants uniques subtilisés partout à travers le monde. C'est loin d'être la fuite le plus importante de tous les temps (ce dernier revient à un fichier totalisant 12 téraoctets de données), mais son manque de protection ou de filiation avec un hacker identifiable interroge.
Ce genre de base de données est habituellement partagé sur des forums spécialisés dans le commerce de données personnelles, pas hébergé en accès libre sur un serveur sans aucune protection. Si Jeremiah Fowler ne donne pas plus d'informations sur la provenance de cette base de données, il explique que, par son caractère ouvert, il est impossible de savoir si « combien de temps ces données ont-elles été exposées au public et si quiconque y a eu accès auparavant ».
Il semblerait que les informations contenues dans le fichier aient été récoltées en utilisant un infostealer. Ce type un peu particulier de ver informatique est spécifiquement pensé pour subtiliser des identifiants de connexion à la barbe des victimes. Il infecte la plupart du temps les machines via des emails de phishing, des logiciels piratés ou autres joyeusetés.

Que faire pour se protéger ?

Sans accès à la base de données, impossible de savoir si des internautes francophones ont vu leurs informations rendues publiques via cette fuite. Vu le volume d'identifiants unique et la diversité de leurs provenances, il n'est cependant pas abusif de penser que c'est le cas. Comme toujours donc, il est prudent de savoir à quoi s'attendre pour ne pas empirer la situation.
Tout d'abord, si vous utilisez le même mot de passe partout, arrêtez.
Ce type de fuite peut donner lieu à des attaques de « credential stuffing » qui consistent à essayer un couple identifiant/mot de passe sur plein de plateformes jusqu'à trouver les bonnes. Avec un seul compte compromis, il peut s'avérer facile de pourrir la vie des victimes. L'idéal est d'utiliser un gestionnaire de mot de passe pour faciliter tout ça. N'oubliez pas non plus d'activer la double authentification partout où cela est possible.
Méfiez-vous également de tout mail qui vous paraîtrait suspect. Plus un pirate a d'informations personnelles, plus il est possible de créer des emails d'arnaque convaincants. Ne cliquez jamais sur un lien contenu dans un mail aux allures officielles (rendez-vous directement sur le site) et n'envoyez jamais d'informations personnelles ou d'argent suite à un contact par mail.

Synology simplifie la vidéosurveillance avec son service cloud « C2 Surveillance »



SYNOLOGY renforce sa position dans le domaine de la vidéosurveillance avec un nouveau service qui permet d'utiliser ses caméras et d'accéder à des capacités avancées de détection sans avoir à déployer de NAS sur site.
Synology étoffe encore un peu plus sa proposition sur le marché de la vidéosurveillance. Le fabricant taïwanais, dont les solutions sont aujourd'hui utilisées sur pas moins de 515 000 sites à travers le monde, avait lancé en 2023 ses propres caméras pour accompagner sa solution Surveillance Station, ainsi que ses systèmes https://fliz.ly/vqeww_wNVR (Network Video Recorder) dédiés. Bien qu'en réalité, « tous les NAS Synology puissent être utilisés en guise de NVR », rappelle Katherine Chiang, Corporate Marketing Manager chez Synology.

Cette année, Synology enrichit son offre avec le lancement de deux nouvelles caméras, les BC800Z et FC600.
La première se positionne dans le prolongement de la caméra « bullet » BC500
La seconde est une caméra circulaire, dotée d'un objectif fisheye capable de filmer à 360°.
Et le Computex est venu apporter une pierre supplémentaire à l'édifice, avec l'annonce de la nouvelle solution de Vidéosurveillance-as-a-Service (VSaaS) : C2 Surveillance.

Un déploiement plug-and-play

Avec cette proposition, Synology cherche à simplifier au maximum le déploiement et la gestion des caméras en adoptant une approche plug-and-play. Ici, aucun équipement additionnel n'est nécessaire.
Il suffit de connecter la caméra souhaitée au service cloud, hébergé en Allemagne, pour l'intégrer immédiatement à la console de gestion, ce qui ne prend que quelques minutes. Lors d'une démo effectuée devant la presse sur le salon, l'opération est même réalisée en moins de deux minutes, depuis un smartphone, pour démontrer la rapidité avec laquelle il est possible de configurer le service.
À partir de là, l'utilisateur peut créer et personnaliser un ou plusieurs écrans de contrôle, en y ajoutant les caméras qu'ils souhaitent via un simple drag-and-drop, définir les droits d'accès aux caméras à différents utilisateurs, ou encore utiliser les capacités de détection basées sur l'intelligence artificielle et paramétrer les événements pour lesquels il souhaite recevoir des alertes. Là encore, nul besoin d'être un expert du domaine ; tout cela se fait en quelques clics.

Une surveillance continue, même en cas de coupure réseau

Pour garantir aux utilisateurs une surveillance ininterrompue, même en cas de coupure réseau, Synology mise sur une approche edge. Les flux vidéo sont enregistrés sur une carte microSD Synology intégrée à la caméra et prévue pour supporter l'arrivée continue des flux vidéo en 24/7. Les vidéos peuvent également être sauvegardées sur C2 Cloud pour ajouter une couche de protection supplémentaire.
Et la surveillance ? Elle reste elle aussi possible localement, même si la caméra est déconnectée d'internet, grâce à une connexion point à point directe entre la caméra et le terminal utilisé pour le monitoring, qu'il s'agisse d'un smartphone ou d'un PC. Là encore, démonstration est faite en direct aux journalistes présents au Computex : Katherine Chiang débranche le câble Ethernet du routeur qui connectait à internet les quatre caméras installées pour l'occasion, et après quelques instants de bascule, montre les images de vidéosurveillance réapparaître sur son téléphone.

La solution idéale pour les installations temporaires ou multisites ?

Avec C2 Surveillance, Synology entend simplifier la mise en place de la vidéosurveillance partout où le déploiement d'un serveur dédié serait une opération trop complexe, chronophage et/ou coûteuse, comme sur les chantiers par exemple.
La capacité à scaler facilement et à centraliser la gestion peut également être intéressante pour les organisations multisites. Plutôt que de devoir déployer et gérer un NVR par site, les entreprises peuvent connecter l'ensemble de leurs caméras à C2 Surveillance et administrer l'ensemble à distance.

Ce nouvel assistant d'Intel va-t-il faire de vous un pro du gaming ?



Lors du Computex 2025, Intel a officialisé son nouvel assistant destiné aux joueurs, baptisé « AI Gaming Coach ». Cette technologie, qui exploite les capacités du NPU et du GPU intégré des processeurs Core Ultra, s'inscrit totalement dans la tendance actuelle des assistants IA spécialisés dans le gaming.

Pendant le Computex 2025, de nombreuses sociétés dont Nvidia, AMD, Qualcomm, Asus, Acer et bien d'autres ont pu montrer leur savoir-faire. Intel n'était pas en reste et en a profité pour présenter et faire tester sa technologie AI Gaming Coach.

Il ne s'agit vraiment de tricher mais d'avoir sous la main un soutien ponctuel et facultatif pour les joueurs. Cette technologie a été conçu pour ne pas interférer avec l'expérience de jeu. Selon la démonstration présentée par Alex Rodriguez d'Intel, l'assistant peut proposer des conseils tactiques adaptés au contexte de jeu ou répondre à des questions spécifiques posées par le joueur en cours de partie.

Rappelons qu'il y a un an déjà, Nvidia avait présenté le Project G-Assist de Nvidia, qui bénéficie aujourd'hui d'une certaine maturité. Microsoft propose également son Copilot for Gaming, un compagnon de jeu aidant plutôt au niveau de l'interface que dans les jeux à proprement parlé, du moins pour le moment. La démonstration réalisée par Intel avec Black Myth:Wukong illustre concrètement les capacités de l'outil. Le coach fournit des recommandations stratégiques, comme la localisation d'armes ou d'équipements avant un affrontement, ainsi que des tactiques spécifiques pour vaincre les boss. L'assistance n'est donc pas omniprésente.

Une architecture technique optimisée

L'AI Gaming Coach s'appuie sur l'utilisation combinée du NPU (Neural Processing Unit) et du GPU intégré des processeurs Intel Core Ultra. Cette répartition des tâches permet théoriquement au CPU et au GPU dédié de maintenir leurs performances optimales pour le rendu du jeu.

Dans la configuration de démonstration, le système était associé à une GeForce RTX 5060 mobile.

Cependant, certaines incohérences techniques ont été observées lors de la présentation. Bien qu'Intel affirme que le modèle s'exécute via la NPU et l'iGPU, les mesures de performance montraient uniquement l'utilisation de la NPU et de la RTX 5060 à pleine capacité, sans sollicitation apparente du GPU intégré.

Un projet encore en développement

Contrairement aux solutions concurrentes plus matures, l'AI Gaming Coach d'Intel semble encore en phase exploratoire.

Le constructeur n'a communiqué aucune information concernant les plateformes compatibles, les exigences matérielles minimales requises, ou la date de commercialisation prévue.

Pour Intel, avec AI Gaming Coach, il s'agit de valoriser les capacités IA de ses processeurs Core Ultra auprès du grand public. À voir si ce guide intégré et interactif de nouvelle génération sera plus efficace et séduisant qu'une vidéo des soluces.

L'ordinateur pliant Huawei qui défie Windows, la mise à jour One UI qui vide votre batterie et toutes les annonces de la Google I/O 2025



DE MACAO à San Francisco, la rédaction de Frandroit parcourait le monde cette semaine. On vous fait découvrir le MateBook Fold de Huawei avec son design futuriste, mais aussi ses limites logicielles, comment Google mise sur l'IA immersive à travers Android XR et Gemini ainsi que les conséquences de la dernière mise à jour de One UI de Samsung.

Huawei MateBook Fold : un PC sans Windows impressionnant, mais pas sans défaut

HUAWEI dévoile le MateBook Fold, un ordinateur portable pliable doté d'un écran OLED de 18 pouces, ultra-fin (7,3 mm) et léger. Fonctionnant sous HarmonyOS, il offre une alternative à Windows avec une interface fluide. Cependant, l'absence de compatibilité avec certaines applications Windows reste un inconvénient majeur. Première prise en main.

Google I/O 2025 : l'IA au cœur des annonces avec Gemini et Android XR

LORS de la conférence Google I/O 2025, l'accent a été mis sur l'intelligence artificielle avec la présentation de Gemini 2.5, un assistant IA multimodal intégré à divers services Google. Parmi les nouveautés : Gemini Live pour des interactions en temps réel, des outils créatifs comme Flow pour la génération de vidéos, et Android XR, une plateforme de réalité étendue.

One UI 7.0 : des problèmes d'autonomie sur les smartphones Samsung



LA MISE À JOUR One UI 7.0 de Samsung, basée sur Android 15, entraîne une baisse significative de l'autonomie sur plusieurs modèles, dont les Galaxy S24 et Z Fold 6. Malgré les attentes d'améliorations, de nombreux utilisateurs rapportent une consommation excessive de la batterie, sans solution officielle à ce jour.

Ce casque vélo est équipé d'un intercom pour discuter avec ses amis



PRÉSENT dans le monde de la moto depuis quelques années déjà, l'intercom s'avère très pratique.

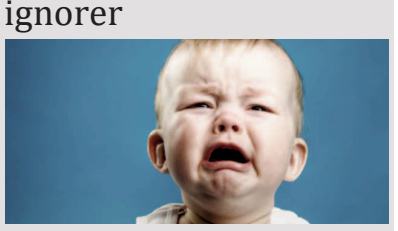
Une société américaine, Sena, propose désormais de décliner cette technologie au vélo. La marque propose ainsi un casque équipé d'un intercom permettant de communiquer avec ses compagnons de ride. Pour discuter à deux ou à plusieurs Sena propose trois modèles de casques équipés d'un système de communication sans fil baptisé « Mesh Intercom », comme l'explique nos confrères de Transition Vélo. Le premier est le Rumba, un casque de type BMX ou skateboard, capable de communiquer à deux, avec une portée de 400 m.

Les plantes de cacao devraient disparaître d'ici 2050 !



LES PLANTES de cacao occupent une position précaire sur notre planète. Elle ne peuvent pousser que dans une étroite partie de la Terre à environ 20 degrés au nord et au sud de l'équateur, où la température, la pluie et l'humidité restent relativement constants tout au long de l'année. Plus de la moitié du chocolat mondial provient aujourd'hui de deux pays d'Afrique de l'Ouest, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Selon le Daily Mail, ces zones ne seront plus adaptées à la production du cacao et donc du chocolat dans les prochaines décennies. D'ici 2050, à cause du réchauffement climatique, la température devrait augmenter de 2,1 degrés sur notre planète, ce qui entraînerait une perte d'humidité qui serait fatale pour la survie de cette plante.Les scientifiques et les producteurs de chocolat n'auront pour solution que de se concentrer sur la technologie de modification génétique afin de permettre à ces plantes de résister au réchauffement climatique.

Le cri des bébés est spécifiquement conçu pour être difficile à ignorer



LES BÉBÉS jouent des tours à notre cerveau quand ils pleurent. De nouvelles recherches montrent que le cri des bébés a évolué pour déclencher certaines parties de notre cerveau qui font qu'il soit difficile à ignorer.
C'est pourquoi il est difficile de ne pas remarquer les bébés pleurant dans les espaces publics et c'est pourquoi c'est si ennuyeux. En effet, ces cris sont conçus pour nous rendre plus attentifs. Des chercheurs ont exposé 28 personnes aux cris de bébés, de chats et de chiens. Il s'est avéré que seuls les bébés stimulent certaines parties émotionnelles de notre cerveau.

Le briquet a été inventé avant les allumettes !

LE BRIQUET Döbereiner est le premier briquet qui a été inventé en 1823 par un chimiste allemand du nom de Johann Wolfgang Döbereiner. C'était une sorte de cartouche remplie avec de l'hydrogène et déclenchée par un catalyseur de platine. Cependant, les allumettes que nous connaissons aujourd'hui et qui produisent une flamme en un seul temps, par frottement, sont apparues en 1827 lorsqu'un chimiste britannique du nom de John Walker a créé une combinaison de sulfure d'antimoine, de chlorate de potassium, de la gomme et de l'amidon.
La première boîte à allumettes a été produite en 1832.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Des pièces d'or, des bracelets et des boîtes de cigares: le trésor des Monts des Géants suscite bien des questions

C'est une bien mystérieuse trouvaille qu'ont fait des randonneurs dans les Monts des Géants, ou massif de Krkonoše, au nord-est de la République tchèque. Alors qu'ils prenaient un raccourci dans une forêt, ils ont aperçu une boîte en aluminium dépassant d'un mur de pierre.

Dedans, pas moins de 598 pièces d'or, dix bracelets du même métal, 17 boîtes à cigares, certaines encore intactes, un poudrier et un peigne. Les randonneurs, consciencieux et restés anonymes, ont vite refermé la boîte pour l'apporter au musée de Bohême orientale, dans la ville voisine de Hradec Králové.

Un trésor d'une époque inattendue

Et c'est là que le mystère s'est épaissi. Car si trouver un trésor caché n'est certes pas banal, cela arrive quand même de temps en temps, en archéologie. Sauf que celui-ci était bien particulier: le contenu du coffre était relativement récent, tout en manquant de quelques années ou quelques décennies les périodes les plus probables pour une cache de ce genre.
La nature des objets était déjà un indice, mais les pièces en question n'ont rien d'antique ou de médiéval, contrairement à une bonne part des trésors authentiques découverts. La plus récente date de 1921, ce qui signifie que le trésor ne peut pas être plus ancien que cette date. Mais aucune pièce n'a été émise dans le pays, à l'époque la Tchécoslovaquie, ni depuis ses voisins directs. La moitié de la monnaie est d'origine balkanique, et l'autre moitié française.

Des pièces françaises ou balkaniques

"Habituellement, les découvertes tchèques du XXe siècle contiennent principalement des pièces allemandes et tchécoslovaques", détaille auprès de CNN Vojtěch Brádle, l'expert numismate du musée. "Ici, il n'y en a pas une seule. La plupart des pièces de ce trésor ne sont pas arrivées directement en Bohême.
Elles ont dû se trouver quelque part dans la péninsule balkanique après la Première Guerre mondiale. Certaines pièces portent des contremarques de l'ex-Yougoslavie. Celles-ci n'ont été frappées sur les pièces que dans les années 1920 ou 1930. À l'heure actuelle, je ne connais aucune autre découverte tchèque qui contiendrait des pièces portant ces contremarques."
Des dates qui ne correspondent pas aux périodes les plus évidentes, au XXe siècle, où les habitants de la région auraient eu besoin de planquer un trésor. Les chercheurs avouent qu'ils s'attendaient plutôt à un magot datant de la Seconde Guerre mondiale. D'autant que les Monts des Géants se trouvent en pays des Sudètes, une minorité allemande de Tchécoslovaquie qui a servi de prétexte à Hitler pour l'annexion de 1938. Cette population a ensuite été expulsée vers l'Allemagne en 1945.

Une région au passé douloureux

La région a donc connu plusieurs grands mouvements de population, souvent dramatiques, et de nombreuses fermes ont été abandonnées. Mais il est peu probable qu'un trésor lié aux événements de 1938 à 1945 ne contienne pas de pièces contemporaines.
Mary Heimann, professeure d'histoire moderne et spécialiste de l'histoire tchécoslovaque à l'Université de Cardiff, rappelle toutefois à CNN que 1921 fut aussi une année mouvementée. Si le spectre de la guerre s'éloigne, avec la paix signée entre la Pologne et l'URSS, la toute jeune Tchécoslovaquie - indépendante depuis 1918 - connait une crise économique.
"C'était une période instable, marquée par un ralentissement de l'économie et un chômage généralisé", contextualise la chercheuse. "C'est pourquoi il n'est pas surprenant que quelqu'un ait eu l'idée d'enterrer une cachette d'or à cette époque. [Cela] aurait pu être un collectionneur, ou quelqu'un qui travaillait dans les musées. Ou quelqu'un qui a volé une collection quelque part."
Dans cette région frontalière où les tensions ethniques restaient fortes, il n'est pas surprenant qu'une personne ait préféré cacher un pécule en cas de coup dur. Personne ne pouvait prévoir quand l'Europe allait s'embraser à nouveau.

Un trésor de 350.000 euros

En outre, les Tchèques et les Slovaques ont parfois vécu des parcours complexes, durant la Première Guerre mondiale. Ces territoires faisaient partie de l'Empire austro-hongrois, comme une partie des Balkans. Mais des volontaires ont rejoint d'autres armées en échange d'un soutien à leur indépendance.
Certaines légions tchécoslovaques engagées du côté de l'Entente se sont retrouvées en Russie durant la révolution bolchévique, et ont évacué vers la Sibérie puis l'océan Pacifique. Bien des destins individuels sont imaginables.
Les historiens se penchent en tout cas sur ce mystère en espérant en savoir plus, voire identifier d'anciens propriétaires de ces biens précieux. Une petite exposition autour de ce trésor est prévue pour l'automne. Le magot se monte à environ 350.000 euros, en valeur actuelle.

USA — Un Américain réclame 1 million de dollars pour des oignons indésirables dans son burger



LES FAITS ont eu lieu dans une chaîne de fast-food du Texas, aux États-Unis. Demery Ardell Wilson a déposé plainte contre la chaîne de fast-food Whataburger auprès du tribunal du comté de Harris (Houston), au Texas, fin avril. Les faits remontent en réalité au 24 juillet 2024. Ce jour-là, le client commande un burger et indique spécifiquement au caissier qu'il ne veut pas d'oignons en raison de son allergie. La consigne n'est apparemment pas prise au sérieux puisqu'à la suite de son repas, il est victime d'une réaction allergique et doit suivre un "traitement médical", relate Het Laatste Nieuws (HLN).

L'avenir des plaques tectoniques serait en grande partie déterminé… par leur passé



D'une certaine manière, les plaques tectoniques possèdent une "mémoire" qui influence leurs mouvements les unes par rapport aux autres, ont découvert les auteurs d'une étude publiée dans la revue Nature (Woods Hole Oceanographic Institution).

Le séisme survenu au Myanmar (Birmanie) le 28 mars 2025 en est un douloureux rappel : les roches sur lesquelles reposent nos sols sont loin d'être inertes !
La lithosphère, la couche solide de la Terre, est en effet composée de morceaux appelés "plaques tectoniques" qui forment comme un puzzle.
Celles-ci peuvent soit s'éloigner les unes des autres, soit entrer en collision, soit se frotter les unes aux autres.
S'il existe des règles générales sur leurs mouvements – par exemple, en cas de collision entre une plaque océanique et une plaque continentale, c'est toujours la première qui s'enfonce sous la seconde –, il est souvent difficile de prévoir leur comportement précis. Mais une étude publiée le 9 avril dans la revue Nature pourrait changer la donne (X. Yang et al., 2025).

La zone de transition, "porte d'entrée" vers les entrailles de la Terre

Entre 410 et 660 kilomètres de profondeur se trouve la "zone de transition" du manteau terrestre (ZT), une région critique qui joue le rôle de "porte d'entrée" pour les matériaux qui pénètrent dans le manteau terrestre profond, rappelle un communiqué de la Woods Hole Oceanographic Institution (Massachusetts, États-Unis) où exercent une partie des auteurs.
La façon dont se distribuent les différentes compositions de roches de type basaltiques (principaux composants de la croûte océanique) dans cette ZT peut aboutir au fait que les plaques "subduites" – celles qui glissent sous les autres – ralentissent et/ou stagnent, au lieu de plonger directement dans le manteau inférieur.
L'étude publiée dans Nature a en fait mis en évidence une ZT "extrêmement épaisse", laquelle ne peut s'expliquer que par une teneur élevée en roches basaltiques. Cela suggère que, dans certaines régions, des plaques océaniques entières peuvent contenir une part importante de matériaux basaltiques, et ce, sur une épaisseur "d'environ 100 kilomètres", détaille le communiqué. Voire davantage…

Un nouveau "motif de célébrité" pour les Caraïbes

Ces résultats, obtenus grâce au déploiement de 34 sismomètres sur le plancher océanique des Petites Antilles (projet VoiLA), permettent ainsi de mieux comprendre la subduction des plaques.
Un processus qui "recycle" les matériaux de surface à l'intérieur de la Terre, influençant ainsi à la fois la stabilité du climat à long terme et "l'habitabilité de notre planète pendant des milliards d'années."
"Il est étonnant de penser que, d'une certaine manière, les plaques tectoniques ont une 'mémoire' et que cela affecte (…) la convection du manteau et le mélange des matériaux dans la Terre", a commenté Nick Harmon, anciennement professeur à l'université de Southampton (Royaume-Uni) et actuellement en poste à la Woods Hole Oceanographic Institution.
"Nous avons été très surpris de trouver une zone de transition inattendue et exceptionnellement épaisse – environ 330 kilomètres.
sous les Antilles, ce qui en fait l'une des zones de transition les plus épaisses observées dans le monde", a commenté sa collègue Catherine Rychert (communiqué).
Bien que les Caraïbes soient connues pour leur soleil et leurs plages, elles ont désormais un nouveau motif de célébrité dans le monde de la tectonique des plaques, glisse-t-elle.

En Équateur, une marée noire historique ravage le fleuve Esmeraldas et ses mangroves

LE 13 MARS 2025, près de 25 000 barils de pétrole se sont déversés dans la région d'Esmeraldas, l'une des plus pauvres d'Equateur. Après le drame, la population, dépendante du tourisme et de la pêche, reste paralysée économiquement. En plein entre-deux-tours présidentiel, l'opacité gouvernementale demeure.
Le fleuve Esmeraldas, niché dans la province équatorienne du même nom, s'est teinté d'une épaisse pellicule noire, conséquence d'un cataclysme environnemental survenu le 13 mars dernier. Ce jour-là, suite à un glissement de terrain, des milliers de barils de pétrole se sont déversés dans les rivières, s'infiltrant dans les mangroves jusqu'aux plages de la côte, haut lieu touristique du pays. "Les trois premiers jours, on aurait dit que la rivière s'était transformée en peau de léopard, souffle Eduardo Rebolledo Monsalve, professeur à l'Université Catholique d'Esmeraldas et biologiste marin. Une semaine après, les images de drones ont montré des eaux foncées, de jais, recouvertes de pétrole".

Cette marée noire, l'une des plus graves de l'histoire récente de l'Equateur, a affecté un périmètre de 80 km2, les rivières d'Esmeraldas, Viche et Caple, et privé des milliers de familles d'eau potable.
Dans la foulée, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence environnementale. Près d'un mois après l'incident, il demeure toujours difficile d'évaluer précisément le niveau de dévastation, en plein second tour de l'élection présidentielle. Prévu le 13 avril, il opposera le président sortant Daniel Noboa à la candidate corréiste Luisa Gonzalez. "L'amplitude des dégâts à long terme dépend de l'efficacité des processus de confinement (contenir le pétrole dans la zone la plus petite possible), de récupération (extraction du pétrole) et d'assainissement (enlever les résidus de pétrole mètre par mètre, et mesurer la qualité de l'eau) que met en place le gouvernement. Malheureusement, il y a tellement d'opacité que nous ne savons même pas vraiment où nous en sommes", détaille le scientifique équatorien Inty Gronneberg, spécialiste de la pollution des eaux.

Disparition de la faune marine

Il a déjà fallu attendre plusieurs jours pour connaître l'étendue de la catastrophe. Les autorités ont d'abord avancé le chiffre de 3700 barils écoulés, contesté ensuite par un communiqué de l'entreprise publique PetroEcuador, qui fait état de plus de 25100 tonneaux. L'incident n'est pas isolé. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) recense, entre 2012 et 2022, 1584 marées noires dans le pays, dont deux d'ampleur à Esmeraldas.
"Il s'agit du plus grand drame pétrolier jamais enregistré en Equateur, pays producteur de pétrole. Les chiffres de l'Etat se sont d'abord révélés faux et inquiétants", souligne Diego Jimenez, recteur de l'Université catholique d'Esmeraldas, qui rappelle que le département d'Esmeraldas possède la raffinerie la plus active du pays, traitant le pétrole extrait d'Amazonie équatorienne. Environ 80% de la production totale se trouve entre les mains de PetroEcuador, qui produit 11 672 000 barils de pétrole brut par mois. 65% de cette quantité est transportée par l'oléoduc SOTE.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

7 symptômes évocateurs de pneumonie

BIEN-ÊTRE

Une pneumonie n'est jamais silencieuse et débute brutalement par des symptômes caractéristiques.



Vous toussez ? Vous avez de la fièvre ? Votre bronchite ne se soigne pas ? C'est peut-être une pneumonie, une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. "Le début d'une pneumonie est souvent très brutal (quelques heures)" et "toujours symptomatique. Pour l'anecdote, on peut lire dans la littérature scientifique que la pneumonie est comme "un coup de tonnerre dans un ciel serein""

1. Une fièvre supérieure à 39°C

"Souvent, dans le cas d'une pneumonie, il y a une montée de la température autour de 39-40°C, décrit notre interlocutrice. Une fièvre importante est un signe d'alerte. Il ne faut pas se dire que ça va passer et il convient de consulter un médecin. L'automédication avec des anti-inflammatoires ou des antibiotiques est vraiment déconseillée car il y a un risque de complications". Par ailleurs, notez qu'une pneumonie sans fièvre peut exister "mais n'est pas classique", indique le Dr Nocent-Edjnaini.

Pneumonie : premiers symptômes, durée, cause, mortelle ?

La pneumonie est une infection aiguë des poumons. Elle peut être grave chez les personnes fragiles et de plus de 65 ans. Quels sont les premiers symptômes ? La bactérie en cause ? Est-elle contagieuse ? Mortelle ? Quel traitement pour la soigner ? Interview de Louis Stoffaes, interne en pneumologie.

2. Des difficultés à respirer

"Il peut y avoir des essoufflements au début d'une pneumonie qui se traduisent par des difficultés à respirer ou un souffle court", rapporte le médecin.

3. Des douleurs au thorax

"La pneumonie peut se caractériser par des douleurs thoraciques, qui ne sont toutefois pas systématiques", décrit la pneumologue. Ces douleurs augmentent généralement à l'inspiration. Les douleurs dans la poitrine sont observées particulièrement lorsque le foyer infectieux est en contact avec la plèvre.

4. Une toux expectorante

"La toux est l'un des signes les plus caractéristiques d'une pneumonie. En général, c'est une toux qui rejette des crachats", souligne-t-elle. Avant de préciser qu'il est difficile pour le "grand public de faire la différence entre une pneumonie ou une bronchite".

5. Des crachats

Il peut y avoir parfois des crachats, qui n'est pas un signe typique d'une pneumonie mais qui peut la faire suspecter. Là encore, ce n'est pas systématique.

6. Une importante fatigue

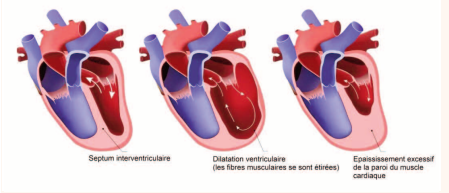
"En général, dans le cas d'une pneumonie, on observe une belle fatigue et un état de malaise général. Ce signe est commun à de nombreuses maladies et n'est pas spécifiquement caractéristique d'une pneumonie", tient à rétablir notre médecin.

7. Des frissons intenses

La pneumonie peut parfois être associée à des frissons intenses.

Il convient de consulter rapidement son médecin généraliste si vous avez de la fièvre, une toux qui rejette du mucus jaune, vert, rouille ou teinté de sang, des difficultés à respirer et si vous avez des douleurs musculaires, abdominales ou dans la poitrine, et ce, particulièrement si vous êtes âgé ou si vous avez une maladie chronique (BPCO, asthme...). Il est également urgent de consulter si vous avez une bronchite qui semble s'aggraver. Le diagnostic d'une pneumonie est suggéré en premier lieu par l'interrogatoire du malade et l'auscultation pulmonaire. Il est confirmé par la radiographie, montrant une opacité (zone blanche d'un lobe ou d'un segment pulmonaire).

Cardiomyopathie : symptômes, à cause de quoi ?



LA CARDIOMYOPATHIE est une maladie du muscle cardiaque qui peut engager le pronostic vital.

"Les cardiomyopathies sont des maladies du muscle cardiaque, en grande partie génétiques, mais pas exclusivement" commence le Dr Joëlle Sissmann, cardiologue.

La conséquence, c'est que la fonction pompe du ventricule gauche du coeur va être altérée, avec inadéquation entre le débit cardiaque et les besoins, se traduisant par un essoufflement." Là, il faut consulter pour prévenir un éventuel accident cardiaque tel que l'infarctus.

La cardiomyopathie dilatée

Dans cette forme de cardiomyopathie, "la cavité cardiaque augmente de taille", observe la cardiologue. La qualité de la contraction cardiaque est aussi altérée. Résultat, le cœur se contracte mal, et donc se vide mal, provoquant une baisse de débit cardiaque. Il éjecte mal la quantité de sang voulue à chaque battement, laissant un volume résiduel important dans la cavité cardiaque. Ceci aboutit à un essoufflement à l'effort. "Lorsque les causes sont génétiques, le cœur est en général très hypocontractile : il se contracte mal, éjecte mal, provoquant ainsi la baisse du débit cardiaque et donc l'essoufflement (ce qu'on appelle une congestion)", explique-t-elle. "Certaines causes génétiques vont entraîner par le biais d'anomalies moléculaires des altérations du fonctionnement du muscle cardiaque et donc une mauvaise contractilité du cœur qui peu à peu va se dilater". De nombreuses pathologies peuvent également provoquer une dilatation secondaire du cœur. Elles peuvent être "la conséquence d'un infarctus du myocarde ou d'une maladie des valves".

La cardiomyopathie hypertrophique

La cardiomyopathie hypertrophique est une augmentation de l'épaisseur des parois du cœur aboutissant à une augmentation de la taille du ventricule gauche. "De ce fait, le cœur est en général moins élastique qu'en temps normal", explique la cardiologue.

Cela provoque une gêne du remplissage cardiaque et un essoufflement à l'effort. Les causes les plus fréquentes sont l'hypertension artérielle ou le cœur de sportif/le sport intense. Il peut aussi s'agir de maladies génétiques mais c'est "relativement rare", indique Joëlle Sissmann. Parmi elles, les maladies "de surcharge" pouvant être liées à des déficits enzymatiques, provoquant un épaississement du muscle cardiaque, et qui atteignent souvent d'autres organes (par exemple, maladie de Fabri). "On peut également avoir des surcharges en métaux, comme dans la maladie de l'hémochromatose : une surcharge chronique en fer va entraîner un épaississement des parois du cœur et une surcharge d'autres organes comme le foie". Il peut aussi y avoir des anomalies liées à des surcharges de dégradation de protéine comme dans l'amylose cardiaque.

La cardiomyopathie obstructive (CMO) : la mort subite redoutée

La cardiomyopathie obstructive (CMO) désigne une forme de cardiomyopathie hypertrophique avec une paroi si épaisse qu'il y a une gêne à l'éjection du sang lorsque le ventricule se contracte. Les symptômes sont multiples, de l'essoufflement à la syncope mais aussi l'arythmie et peuvent évoluer vers l'insuffisance cardiaque.

"Il s'agit d'une cardiomyopathie hypertrophique particulière avec un obstacle à l'éjection. Cet obstacle va être la cause d'une baisse du débit cardiaque qui peut être tellement brutale à l'effort qu'elle peut provoquer une syncope voire une mort subite", explique la cardiologue. La mort subite est la complication la plus redoutée de cette maladie, survenant chez des patients à haut risque, surtout lorsque la maladie est méconnue ou non diagnostiquée, en particulier chez les sportifs. "La cardiomyopathie obstructive est exclusivement d'origine génétique", observe Joëlle Sissmann. Causée par la mutation d'un gène qui code pour le muscle cardiaque, elle se transmet de manière autosomique dominante : l'enfant peut être atteint si l'un des deux parents porte l'anomalie.

"Il faut savoir qu'il existe tout un catalogue de maladies génétiques qui peuvent être la cause de cardiomyopathies", alerte la cardiologue. "Ainsi lorsqu'on constate une cardiomyopathie hypertrophique, obstructive ou dilatée sans cause évidente, il faut réaliser un génotypage de la personne atteinte, et une enquête familiale", poursuit-elle. "Le dépistage par le biais de l'identification de la mutation génétique qui a été responsable de la cardiomyopathie est nécessaire chez les ascendants et les descendants de la personne identifiée".

Quels sont les symptômes des cardiomyopathies ?

Les symptômes des cardiomyopathies sont assez univoques :

Fatigabilité ;

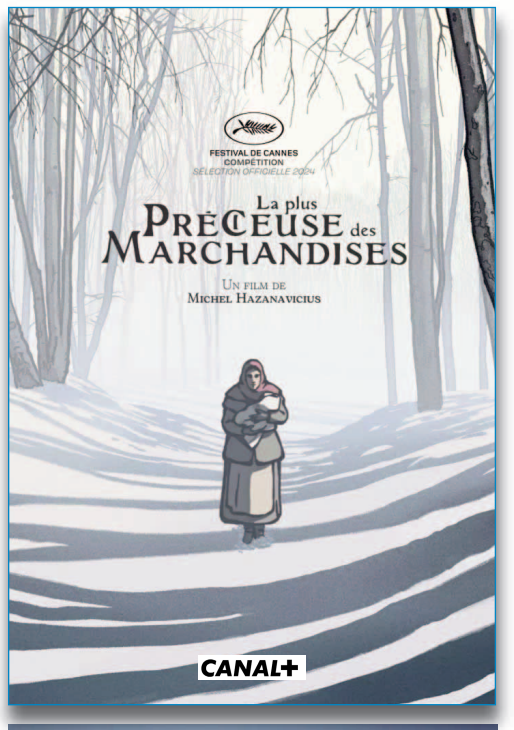
Essoufflement ;

Douleurs ;

Plus rarement un malaise ;

Plus rarement dans les cardiomyopathies hypertrophiques obstructives, des syncopes, notamment à l'effort (on pense aux sportifs qui tombent brutalement dans les stades).













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité France - 2025 — TF1
Koh-Lanta

14h00 Tennis : Roland-Garros Saison 2025 — France 2
1er tour

21h00 Série dramatique- (2024 Etats-Unis) — 6ter
9-1-1

21h05 Film d'animation France - 2024 — CANAL+
La plus précieuse des marchandises

20h50 Etat de choc - 2025 — W9
Familles nombreuses : ces tribus hors norme
qui fascinent l'Amérique

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2016
Suicide Squad

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 2022
Top Gun : Maverick

21h00 Film d'aventures Etats-Unis - 2016 — CINE+ PREMIER
Assassin's Creed

21h10 Rugby : Super Rugby Pacific — CANAL+ SPORT
Rugby

21h00 Thriller - Etats-Unis 2023 — CINE CINEMA
Eileen

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 1988
Beetlejuice

21h15 Magazine de société — TMC
France - 2025
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (Etats-Unis - 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

The Agency

Martien, un agent de la CIA infiltré de longue date en Ethiopie, doit quitter sa vie sous couverture et mettre fin à sa relation avec Samia pour rentrer au bureau de Londres. Pendant ce temps, Coyote, un de ses collègues est arrêté en état d'ivresse à Minsk, en Biélorussie. Un fait étrange qui interpelle le chef du bureau de Londres.

23h30

Série humoristique (France - 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

Terminal

Le commandant Jack, pilote de ligne peu fiable au sein de la compagnie aérienne Flywingz, doit faire équipe avec Charlie, une jeune femme copilote très autoritaire. La cohabitation s'avère dès le début difficile, Charlie ne supportant pas les dangereuses négligences de son acolyte.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:15 | 12:26 | 16:17 | 19:39 | 21:23 | 03:22 | 12:31 | 16:21 | 19:43 | 21:25 | 03:38 | 12:45 | 16:34 | 19:56 | 21:38 | 03:49 | 12:36 | 16:17 | 19:37 | 21:11 | 03:44 | 12:52 | 16:41 | 20:03 | 21:45 | 03:51 | 12:57 | 16:46 | 20:07 | 21:49 | 03:55 | 13:00 | 16:48 | 20:10 | 21:51 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8199 – MARDI 27 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	16°
Oran	25°	17°
Constantine	28°	11°
Ouargla	34°	18°

PROJET DE LOI SUR LA RETRAITE

Les conseillers en éducation dans l'expectative

Alors que le projet de loi relatif à la retraite, tant attendu par la famille de l'éducation, a été examiné, hier, par la Chambre basse du Parlement, la Commission de la santé et des affaires sociales propose d'élargir les bénéficiaires des nouveaux avantages aux conseillers en éducation.

Ce texte a pour objet de compléter les dispositions de la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, dans le cadre d'une approche répondant aux exigences du développement continu des systèmes de protection sociale et tenant compte des évolutions économiques et sociales. Ainsi, les membres de la Commission de la santé, des affaires sociales et du travail ont proposé d'intégrer les conseillers en éducation parmi les catégories professionnelles pouvant bénéficier d'un départ anticipé à la retraite. Ces derniers, à la fois acteurs administratifs et éducatifs, sont actuellement, faut-il le souligner, exclus du dispositif, malgré leur rôle central dans les établissements scolaires.

Dans l'exposé des motifs du projet, il est expliqué que ce projet de loi vise à introduire de nouvelles dispositions permettant aux enseignants suppléants de l'enseignement primaire, moyen et secondaire, aux corps d'inspection, aux surveillants et aux directeurs des établissements d'enseignement affiliés au secteur de l'éducation nationale de bénéficier d'une pension de retraite avant l'âge légal, selon des modalités déterminées par voie réglementaire. Les conseillers en éducation n'y figurent pas explicitement, ce qui pourrait poser un obstacle réglementaire à leur inclusion.


Le débat ouvert.

Il est toutefois précisé que la majorité de ces conseillers ont auparavant exercé en tant qu'enseignants, ce qui leur aurait permis de bénéficier des mesures de retraite déjà en vigueur. Le débat reste donc ouvert sur l'opportunité de leur accorder un accès distinct et direct aux nouveaux dispositifs proposés.

La deuxième proposition soumise à débat touche aux droits des femmes fonctionnaires. Le projet de loi, tel qu'il a été présenté, stipule que les femmes pourront bénéficier d'une réduction de trois années sur l'âge légal de départ à la retraite en Algérie, fixé à 55 ans, leur permettant ainsi de quitter la fonction publique dès l'âge de 52 ans. Néanmoins, le texte précise également qu'il ne sera pas possible de cumuler cette réduction avec celle prévue à l'article 8 de la loi sur la retraite, laquelle accorde une année de réduction par enfant, dans la limite de trois ans.

En clair, une femme ayant élevé des enfants et souhaitant partir plus tôt à la retraite en Algérie devra choisir entre l'un ou l'autre de ces dispositifs, sans possibilité de combinaison. Cette dernière mesure, bien qu'inscrite dans une logique de clarification législative, risque de faire l'objet de discussions nourries, en particulier sur la question de l'équité entre femmes fonctionnaires mères de famille et celles n'ayant pas d'enfants.

Ce projet de loi permettra, en effet, d'apporter une réponse équilibrée aux demandes des enseignants, en reconnaissance de leurs efforts pour préparer et servir les générations futures, sur la base d'une approche familiale et durable. En effet, il faut souligner que le président de la République a ordonné une réduction de 3 ans de l'âge légal de départ à la retraite pour tous les enseignants du secteur de l'éducation nationale.

Le 7 mai, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présenté un exposé devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) portant sur le projet de loi relatif à la réduction de l'âge de la retraite dans le secteur de l'éducation nationale.

Quant aux principales dispositions de l'amendement, pour les enseignants hommes, il s'agit d'un abaissement de l'âge de la retraite de 3 ans par rapport à l'âge légal fixé à 60 ans, leur permettant ainsi de prétendre à la retraite dès l'âge de 57 ans. Pour les enseignantes, la réduction de l'âge de la retraite de trois ans par rapport à l'âge légal est fixée à 55 ans, leur offrant la possibilité de bénéficier de la retraite à l'âge de 52 ans, sans cumul possible avec l'abaissement accordé au titre de l'éducation des enfants (article 8 de la loi relative à la retraite).

Le projet de loi octroie aux intéressés la liberté de choisir entre la poursuite de leur activité professionnelle ou leur mise à la retraite, dans un cadre de responsabilité et de flexibilité, en parfaite adéquation avec la spécificité de la profession.

Lynda Louifi

Publicité



BEM ET BAC

Comment rassurer les candidats

A L'APPROCHE des examens nationaux du BEM et du baccalauréat, le ministère de l'Éducation nationale a commencé, à partir d'hier, une campagne audiovisuelle d'envergure. L'objectif est de préparer psychologiquement et pédagogiquement les élèves afin de garantir des épreuves sereines. Une première étape vers une nouvelle culture de l'accompagnement scolaire. Face à l'anxiété croissante des élèves et à la pression sociale entourant les examens nationaux, le ministère de l'Éducation nationale a lancé, hier, une vidéo de sensibilisation et d'orientation destinée aux candidats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, prévus respectivement du 1er au 3 juin et du 15 au 19 juin. Intitulée «Se préparer aux examens du BEM et du baccalauréat «, cette capsule se veut à la fois préventive, éducative et rassurante. Elle prodigue une série de conseils psychologiques, méthodologiques et organisationnels visant à accompagner les élèves dans cette période décisive de leur parcours scolaire. Dans cette vidéo, plusieurs recommandations sont formulées. Le ministère insiste d'abord sur l'importance de la confiance en soi, considérée comme une condition essentielle pour affronter les épreuves sereinement. Il invite les candidats à éviter les sources de stress et de désinformation, à rester concentrés pendant les examens, et visiter leur centre des épreuves à l'avance afin d'anticiper les trajets et les éventuels imprévus. La vidéo rappelle également un certain nombre de consignes pratiques.

Les candidats sont invités à conserver leur convocation. En cas de perte, elle peut être téléchargée en ligne via le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) jusqu'à la fin des examens. Il est impératif de la présenter, accompagnée d'une pièce d'identité, pour accéder au centre. Le ministère recommande en outre aux élèves d'arriver tôt au centre d'examen, de respecter toutes les consignes mentionnées dans la convocation, de tirer parti de tout le temps imparti pour répondre aux sujets et d'éviter tout comportement pouvant perturber les autres candidats. Pour la première fois de manière systématique, le ministère annonce la mobilisation de psychologues sur l'ensemble du territoire. En collaboration avec le ministère de la Santé, des professionnels de l'accompagnement psychologique seront présents dans chaque centre d'examen pour soutenir les élèves en difficulté émotionnelle ou sous pression. Cette décision marque un tournant important dans la manière dont l'institution aborde le stress scolaire : l'élève n'est plus seulement évalué, il est accompagné, écouté et protégé dans sa santé mentale. Ce dispositif de sensibilisation a été largement salué par les enseignants, les parents et les spécialistes de l'éducation, qui y voient un signe de modernisation et d'humanisation du système éducatif. En intégrant la dimension psychologique dans la gestion des examens, l'État envoie un message clair : réussir, c'est aussi savoir bien se préparer, dans un climat sain et équilibré.

Lynda Louifi

Le Jeune Indépendant du 26/05/2025 / ANEP 2516015787